

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série B, Vol. 5, No 38

Montmagny, le 28 janvier 1955

Editeur: "Le Peuple" Ltée

La Compagnie A. Bélanger Ltée est vendue

Dix-sept candidats aux élections

Les élections municipales du 1er février prochain verront dix-sept candidats en lice. Deux candidats se disputent les suffrages à la mairie et il y aura élection sur chaque siège de l'échevinage. Dans le quartier ouest, au siège No. 2, les électeurs de-

vront choisir entre trois aspirants.

L'appel nominal qui s'est tenu mardi dernier, à 2 heures à l'Hôtel de Ville, s'est déroulé devant une salle archicomble, mais dans une atmosphère assez calme. Le greffier de la ville, M. René Côté a donné lecture des bulletins de présentations et a déclaré la tenue d'élection sur chaque siège.

A la mairie, le maire sortant de charge, M. Louis O. Roy, aura pour adversaire M. Wilfrid Leblanc, ancien échevin du conseil 1949-53. Dans le quartier-centre, au siège No 1, M. Charles Bergeron, pharmacien, échevin sortant de charge affrontera M. Robert Morin, propagandiste de la Québec Power, alors qu'au siège No. 2, M. Hervé Vézina fera face à M. Jean-Baptiste Painchaud, courtier en assurances.

Dans le quartier-ouest, le plus considérable, au siège

No. 1, M. Maurice Marquis, imprimeur-éditeur, affrontera M. Adolphe Corneau, employé de la Cie A. Bélanger. Au siège No. 2, M. Joseph Paradis défendra son poste contre M. André Bernatchez, cultivateur et M. Omer Fournier, négociant. Sur le troisième siège, les électeurs auront à faire leur choix entre M. Louis F. Fournier, contre-maître chez Duplan et M. Maxime Mercier, marchand de bois.

Dans le quartier sud, M. Patrice Corriveau aura pour ad-

(Suite à la page 8)

Comme des rumeurs, aussi fantaisistes les unes que les autres, circulent depuis quelque temps concernant un changement de propriétaires à la compagnie A. Bélanger Limitée, nous avons cru bon rencontrer monsieur André Bécharde et ce dernier nous informe que les membres de sa famille, de concert avec les Exécuteurs-Testamentaires de la Succession de feu Philippe Bécharde, ont en effet décidé de vendre, à un groupe de financiers de Montréalais, la compagnie Bélanger et ses subsidiaires. Les nouveaux propriétaires n'ont fait mention d'aucun changement important et il semble qu'ils aient l'intention de continuer les mêmes politiques si ce

n'est, cependant, un programme de vente plus intensif pour assurer une production à plein temps.

Nous avons cru bon obtenir cette information officielle pour le bénéfice de nos lecteurs afin de préciser la situation de la plus ancienne industrie de Montmagny et la deuxième en importance dans notre ville.

Les nouvelles que nous a communiquées M. André Bécharde devraient donc rassurer pleinement la population de Montmagny sur le sort de cette compagnie qui l'intéresse au premier chef. Lorsque d'autres développements surgiront, nous en informerons sans tarder nos lecteurs.

M. Jean Louis Boutet à Montmagny

Me Jean-Louis Boutet, secrétaire particulier de l'Honorable Antoine Rivard, nous informe qu'il sera de nouveau à Montmagny chaque lundi après-midi à partir du lundi 7 février pour recevoir les personnes qui auraient à lui soumettre des problèmes relevant de l'administration provinciale.

M. Boutet tient son bureau à l'Hôtel de Ville de Montmagny et il est à la disposition des visiteurs de 2h. p.m. à 5h. p.m.

Politique d'expansion chez Bélanger

Les membres du club Rotary de Montmagny ont eu l'avantage mardi dernier de faire connaissance avec M. Marc Carrière, administrateur-délégué et actionnaire de la Cie A. Bélanger Limitée.

Quoique très jeune encore, il n'est âgé que de trente-quatre ans, M. Carrière est un homme d'affaires et un financier de grande envergure. Il a déjà été directeur de la compagnie Ayers, de la Slater Shoes Co., directeur de l'Association Professionnelle des Industriels. Il est actuellement l'un des directeurs du Crédit Anglo-Français, président de Racine Limitée et membres de nombreuses associations sociales et professionnelles.

Dynamique, clairvoyant, ce jeune homme d'affaires a exposé sans détours quelles étaient les raisons du groupe financier qu'il représente d'acheter la Cie A. Bélanger. "Tout d'abord, a-t-il déclaré nous étions intéressés dans une entreprise qui a prouvé qu'elle était viable. Aussi vieille que la Confédération, la Cie A. Bélanger Limitée mérite la mise de fonds que

nous y faisons". Et d'ajouter: "Deuxièmement, le prix faisait notre affaire, mais croyez bien qu'on ne nous l'a pas donné." Et enfin: "Il s'agit d'une entreprise canadienne-française qu'il faut développer et nous avons la ferme intention de lui redonner au plus vite la place qu'elle a déjà occupée sur le marché canadien-français".

(Suite à la page 8)

Herbert Drechsel, au 3e concert JMC

Pour son troisième concert de la saison, la section locale des Jeunesses Musicales de Montmagny présentera mardi prochain, le 1er février, au cinéma Lafontaine un jeune pianiste allemand, Herbert Drechsel.

le professeur Mme Mary Jansen-Fussel à Cologne. Malgré l'interruption de ses études due à la guerre il a donné son premier récital de piano à l'âge de 17 ans.

En 1949 il accompagnait pour la première fois un orchestre de concert (Liszt "Totentanz") sous la direction du Dr. Felix Raabe. A l'été de 1950 il fit une tournée de trois semaines en Suède avec une chorale comme soliste.

En septembre 1952 à l'occasion du premier concours musical international organisé

par la radio de la République Fédérale d'Allemagne il reçut la plus haute distinction.

Il a été choisi par les Jeunesses Musicales d'Allemagne pour les représenter dans un échange transcontinental JM. Il donnera 48 concerts au Canada puis poursuivra sa tournée au Brésil, à Cuba et à Haiti.

La critique fut partout unanime à lui décerner les plus chaleureux éloges. C'est donc avec plaisir que nous irons l'entendre sous les auspices des J.M.C. de Montmagny.



M. Herbert DRECHSEL

M. Herbert Drechsel naquit à Cologne le 22 septembre 1930. Il a commencé ses études musicales à l'âge de 8 ans. Pendant ses cours au lycée il a suivi régulièrement depuis 1941 des leçons de piano chez

La Com. Scolaire acquiert des terrains

L'Hospice de Montmagny a consenti à céder à la Commission Scolaire de la ville une lisière de terrain donnant sur la route Trans-Canada, avons-nous appris en fin de semaine dernière. Les pourparlers duraient depuis quelque temps déjà entre les commissaires et les religieuses; celles-ci ont compris les motifs d'intérêt public qui faisaient agir la Commission scolaire et ont consenti à se départir d'une partie importante de terrain dans le but de permettre la construction d'une école. La

transaction serait de l'ordre de \$11,000.

Chacun sait que la Commission scolaire de Montmagny projette la construction d'une école de 20 classes devenue nécessaire pour décongestionner celles déjà existantes et répondre aux urgents besoins scolaires de la ville. Grâce aux démarches fructueuses de l'Honorable Antoine Rivard, la Commission est assurée de la collaboration active du gouvernement à défrayer le coût de cette construction. On se souvient que lors de la cons-

truction des écoles de St-Thomas et de St-Mathieu, il y a deux ans, la contribution du gouvernement provincial avait été plus que généreuse.

Les pourparlers entre la Commission scolaire et les autorités du Département de l'Instruction publique sont assez avancées pour que la Commission ait été autorisée à faire dès maintenant le choix d'un architecte pour tracer les plans de la future école. Les services de M. Léo Turcotte ont été requis à cet effet.



M. Paul COUCKE

Le conférencier a intitulé sa causerie "Chiens perdus sans colliers" et traitera du problème de l'enfance abandonnée.

M. Paul Coucke au Richelieu

M. Paul Coucke, journaliste de Montréal, sera le conférencier invité au prochain dîner du club Richelieu, lundi le 31 janvier prochain. M. Coucke sera présenté par M. Jacques Trépanier, et remercié par M. Pierre-Paul Blais, tous deux journalistes.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction :



P. Gros d'Aillon
P. P. Blais
Téléphone : 533
C.P. 128



EDITORIAL

Le prêt d'honneur

UNE nouvelle initiative vient d'éclorre à Montmagny et emporte dès son énoncé la plus grande sympathie. Il s'agit du Prêt d'Honneur que vient d'instituer l'Amicale du Collège de Montmagny et dont le but est de permettre aux étudiants méritants et bien doués de pouvoir entreprendre de fructueuses études universitaires.

De tous les placements à fonds perdus dont on puisse se permettre la générosité, celui-là est certainement l'un des plus impérieux. Riches ou pauvres, instruits ou non, tous nous devons faire front commun pour seconder cette oeuvre admirable. Il y va réellement de l'avenir de la race et partant de l'intérêt de tous.

Il n'est guère besoin de montrer l'urgence du problème. Le Canada et plus particulièrement le Québec se développent à un rythme accéléré. Pour la mise en valeur de ces ressources multiples, il faut des hommes qualifiés, des techniciens, des administrateurs. Si l'on ne veut pas perdre la part légitime qui nous revient dans le partage des richesses qui nous environnent, il faut être là. Nous y serons dans la mesure où nos fils auront le bagage de connaissances suffisant pour prendre leur place dans l'administration et la gestion de ces biens. Il faut leur permettre d'accéder aux postes de commandes et seule une formation très poussée les y conduira. Il n'est personne qui ne comprenne parfaitement la logique de ce raisonnement. Reste à donner à nos jeunes les moyens dont ils manquent pour entrer dans les sphères dirigeantes.

Trop souvent de brillants talents ne peuvent être mis en lumière faute de moyens financiers pour les développer. Il y a parmi nos familles peu fortunées des sujets d'élite qui constitueraient, une fois instruits à la mesure de leur intelligence, un précieux actif pour toute la communauté. La société n'a pas le droit de priver ces esprits des lumières de la science. Elle n'en a pas le droit parce qu'elle même se doit, pour sa survivance et son essor, de mettre en valeur tout le potentiel intellectuel dont elle dispose. L'éducation est un droit légitime. L'incapacité de certaines familles à défrayer le coût d'études avancées pour leurs enfants ne devrait pas empêcher les éléments utiles d'être développés. C'est à chacun de faire sa part pour que cet obstacle soit franchi.

Le Prêt d'Honneur qui consiste à avancer à un étudiant une partie de l'argent dont il a besoin pour poursuivre sa formation est l'un des moyens de remédier à la situation. Grâce à cette avance de fonds, véritablement placement sur l'avenir de la race, les sujets méritants pourront être soutenus dans leur recherche du savoir au bénéfice de toute la communauté.

L'amicale des Anciens du Collège de Montmagny vient de prendre l'initiative de réunir une somme d'argent qui permettra à cette organisation de constituer des bourses remboursables par l'étudiant lorsque ses cours seront terminés. Accordons un généreux appui à cette oeuvre afin que les nôtres puissent aller prendre les postes de commandes dans l'industrie, l'administration, la finance. Il y va de notre avenir à tous, ne l'oublions pas.

COUPON D'ABONNEMENT

Veuillez m'envoyer "Le Peuple" pour un an. Je vous inclus la somme de \$..... pour mon abonnement.

Nom.....

Ville ou Village.....

Comté de.....

Abonnement :	6 mois	1 an
Canada	\$1.25	\$2.00
Etats-Unis	\$1.50	\$2.50

POINTS DE REPERE

Tamerlan, l'un des "fleaux de Dieu"

★ par Werner TOMASI ★

De la Chine à l'Europe, nos ancêtres commencèrent l'année 1405 en poussant un soupir de soulagement: ils venaient d'apprendre la mort de Tamerlan. Le dernier des "fleaux de Dieu", que depuis si longtemps l'Asie centrale déchainait périodiquement sur les civilisations trop prospères, venait de disparaître; une fois de plus un empire immense et fragile allait s'écouler.

Timour Lenk avait débuté assez médiocrement en guerroyant dans les steppes parmi les clans les moins illustres du Turkestan. Il se disait héritier de Genghis Khan tout ce qui comptait alors en Asie descendait de Genghis Khan. Mais la plupart de ces Mongols s'étaient merveilleusement assimilés à leurs conquêtes. En un demi-siècle, les fils de Koubilai, restés bouddhistes, étaient devenus chinois, comme ceux de Houlagou, convertis à

l'Islam, étaient devenus persans. Quant à la race de Tchagatai, dont Timour se réclamait, elle ne se distinguait plus guère des Turcs. Le jeune chef ne parlait d'ailleurs que le turc, et il se fit le champion de l'indépendance de la Transoxiane.

Qu'il descendit ou non de Genghis Khan, dont, à vrai dire, il n'avait ni le génie ni le prestige, il est certain qu'il voulut renouveler ses exploits, en s'inspirant de tactiques sommaires mais irrésistibles. Sur les nomades devenus sédentaires, presque paisibles, il fit déferler leurs frères demeurés plus farouches. Ses cavaliers n'avaient rien oublié de l'antique stratégie du pillage, de l'incendie, du massacre. Le règne du sabre était restauré. Du plateau de Pamir à la Méditerranée, de la Caspienne au Golfe Persique, la peur de nouveau courbait les peuples.

pouvaient à la rigueur passer pour un tribut. Mais l'indépendance ne suffisait plus au successeur de Genghis Khan: il rêvait de conquérir à son tour le majestueux domaine des Fils du Ciel. En janvier 1405, il crut son armée prête. C'est au moment de la lancer vers le Sud qu'il mourut brusquement.

Aussitôt commença en Orient la légende de Tamerlan: légende si confuse, si chargée de récits contradictoires que les historiens ne se risquent plus à juger le personnage. D'après le "Zafarnaméh" du Persan Ali Yazdi Sharifu al Din, Tamerlan, seigneur d'illustre naissance, fut le plus libéral, le plus bienveillant des souverains. De basse extraction au contraire, il ne fut qu'un tyran détestable, un impie, si l'on en croit l'écrivain arabe Ahmed ibn Arabshah. Il protégea les lettrés, les poètes, disait ses partisans, et s'entretint amicalement à Chiraz, avec Hafiz lui-même. Ce soi-disant défenseur de l'orthodoxie musulmane, répliquait ses ennemis, n'était qu'un hérétique, qu'excommunièrent les ulémas syriens. Il dévasta Delhi. Mais il édifia Samarcande et orna magnifiquement la tombe du poète mystique turc Ahmed Yesevi...

Au fait, rien n'est resté de Timour que ces édifices du moderne Ouzbekistan. Le lendemain de sa mort tout son empire s'écroula. En Asie centrale sa dynastie s'éteignit en quelques années. Elle se maintint, sans doute, dans l'Inde, avec des fortunes diverses, et de plus en plus faible, presque jusqu'à nos jours. Mais l'effondrement de l'empire turco-mongol, cette ruine inconsciemment provoquée par l'orgueil de Tamerlan, eut surtout une conséquence tragique: la route ouverte jadis par Genghis Khan entre l'Extrême-Orient et l'Asie antérieure, allait être coupée; la Chine allait retourner à son isolement et les steppes retomber dans l'oubli — jusqu'au XIXe siècle, et jusqu'aux pionniers russes. UNESCO

La légende de Timour le Boiteux

A soixante ans, en 1398, Tamerlan fut informé "des troubles et guerres civiles de l'Inde". Il franchit aussitôt l'Hindou Kouch; ses armées s'étalèrent dans les vallées de l'Indu et du Gange, brûlèrent une ville après l'autre, et bientôt forcèrent Delhi, que l'on s'empressa de saccager — mais cette fois avec méthode. Tamerlan n'était pas ennemi des beaux-arts et de longues caravanes allaient charrier vers Samarcande le granit et les marbres des temples et des palais démantelés. Tamerlan demeura trois mois à Delhi, puis

rentra dans sa capitale pour y surveiller la construction de la splendide mosquée qu'on y admire encore.

Il s'agissait aussi de diriger une nouvelle guerre, contre les Turcs d'Anatolie et contre le sultan d'Egypte — guerre victorieuse encore, qui lui valut de s'emparer de Damas et d'Alep, négligées jusque-là.

Son "cousin", l'empereur de Chine, le laissait ainsi accroître d'année en année sa puissance. Tamerlan se contentait d'envoyer à ce suzerain des présents qui

Service d'éducation du C.S.C. de Montmagny

Définition — Motifs de fondation — Garanties légales — Mode de fonctionnement — Membres — Appel à la générosité.

La campagne de souscription en faveur du Service d'Education du Collège Sacré-Coeur de Montmagny reçoit un bienveillant accueil. Dans tous les milieux, on reconstruit l'opportunité de cet organisme destiné à rendre d'inappréciables services à nos étudiants.

Qu'est-ce que le Service d'Education du C.S.C. de Montmagny? C'est une association d'AMIS de l'éducation dont le but est de procurer des ressources financières aux étudiants qui envisagent des études universitaires ou des études de spécialisation.

De sérieux motifs ont présidé à la fondation de cette association de bienfaisance: a—la nécessité de confier à un organisme permanent l'administration des argents reçus qui seront distribués sous forme de prêts d'honneur aux étudiants dans le besoin;

b—le désir d'aider plus efficacement les étudiants de chez nous qui aspirent à des études plus poussées;

c—la confiance dans la sympathie et la générosité des citoyens, des associations de bienfaisance et des Maisons d'Affaires de Montmagny et de la région.

d—le besoin de plus en plus pressant d'hommes hautement qua-

lifiés parmi les Canadiens français dans le domaine des sciences, dans le monde industriel et commercial. Voici le TABLEAU OFFICIEL de notre représentation dans le domaine des sciences:

(Suite à la page 6)

PLUS QU'UNE FORTUNE . . .

Une rente de la Sun Life est plus précieuse qu'une fortune. Une fortune peut être dilapidée ou perdue par suite de placements malavisés, mais les chèques de rente seront toujours les mêmes et vous les recevrez tant que vous vivrez.

Préparez-vous une retraite assurée.

LS. Philippe Fortin

3ème Avenue — Tél: 594

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

BUREAU TOUS LES JOURS

Dr Emmanuel Gobeil

OPTOMETRISTE

Est à son bureau, dans l'édifice Allard, 63 rue St. Jean-Baptiste, tél: 43 tous les jours aux heures suivantes: 10.00 a.m. à midi et de 1.30 p.m. à 5.00 p.m.

Bureau le soir, les lundi, mercredi et vendredi, de 7.00 à 8.00 p.m. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.



LE PEUPLE



Ici J.O.C. parle

Et si l'on étudie de plus près la situation, on n'est plus porté à blâmer ceux qui en subissent les conséquences: parents et enfants. Le foyer est aussi instable, à sa façon, que le travail: on va d'un logement à l'autre d'une ville à l'autre, selon les caprices du sort, des propriétaires et des employeurs. Et c'est une vérité de La Police de dire qu'il y a des taudis, et en très grand nombre, et que ce sont les ouvriers qui les habitent, vérité cependant que semblent ignorer trop de gens. Et il y a tous les logements de 3, 4, ou 5 chambres, qu'on n'ose pas appeler taudis par condescendance pour les habitants ou les propriétaires, et qui logent les familles les plus nombreuses. Les conditions d'hygiène dans lesquels s'étiolent les enfants de ces familles ouvrières sont inscrites sur tout leur être et les médecins pour-

raient en dire plus long que nous sur ce sujet.

Comment veut-on qu'élevés en de pareils milieux, les jeunes ouvriers n'aient comme tout conception du mariage que la peur des responsabilités de famille?

Prolétaires de l'usine, prolétaires de l'usine, prolétaires du foyer, n'ayant pour tout partage que les restes d'une civilisation d'égoïstes: voilà la situation de la jeunesse ouvrière. Et que l'on ne croit pas que tout cela est exagéré, ou que la majorité n'est pas soumise à ces conditions. Qu'on aille plutôt faire enquête auprès du Comité National de la J.O.C. qui a compilé les résultats de nombreuses enquêtes faites dans la Province de Québec et dans tout le Canada. On constatera alors que la situation est grave.

Robert Michaud

Propagandiste de la J.O.C.

L'Hôtel-Dieu de Montmagny STATISTIQUES

	1953	1954
Nombre de patients: (hosp. externes)	5,619	5,974
Patients hospitalisés	3,078	3,528
Patients externes:	2,541	2,446
Total de jours d'hospitalisation	27,381	29,370
Moyenne de jour par patient:	8.8	8.3
Résultat: Guéris:	2,232	2,736
Améliorés:	526	448
Non améliorés:	23	27
Non traités:	30	31
Admis pour diagnostic:	190	214
Décès avant 48 heures:	33	30
Décès après 48 heures:	44	42
Taux de la mortalité:	2.50%	2.04%
Soustraction faite des décès avant 48 heures:	1.42%	1.22%
Distribution des malades dans les services:		
Médecine:	689	781
Chirurgie:	1,007	1,060
Obstétrique:	348	446
Nouveau-nés:	315	404
O.R.L. Ophtalmologie:	245	279
Pédiatrie:	292	412
Autres:	182	155
Interventions chirurgicales:	1,068	1,313
Travaux de laboratoire:	20,357	23,832
Radiologie: (Radiographies. Fluorosc.)	6,612	8,328
Electro-thérapie:	701	637
Electrocardiogrammes:	187	219
Clinique de Réhabilitation visuelle: Patients:	184	114
Traitements à la C. de Réhabilitation visuelle:	781	195

SERVICE MARIAL

Ouvrez-vous la radio chaque soir pour l'Angélus? C'est à vous, les jeunes, que ce travail est confié!!! Vous êtes moins occupés que vos parents... Chargez-vous d'ouvrir la radio à C.J.M.S., Montréal. C.KSM, Shawinigan à 6 hrs du soir. Au poste C.K.B.M., Montmagny et à C.KCV Québec, à midi. Service Marial, Montmagny

Remerciements

Madame Edmond Rousseau et ses enfants remercient cordialement tous ceux qui leur ont manifesté des marques de sympathie lors du décès de M. Edmond Rousseau.

BOIS BRUT ET PREPARE

Contre-plaqué en feuilles de toutes grandeurs; portes en B.C.Fir et en merisier, bois à plancher, planches de B.C.Fir, marches et contre-marches d'escaliers, moulures en bois et en métal, planche murale, arborite, masonite et tuiles de toutes nuances, amiante, Roll Brik, bardeau d'asphalte, etc., etc.

LEMIEUX ET PROULX

Distributeurs autorisés, de St-Vallier à Ste-Anne, jusqu'à la frontière américaine, de tous les produits de la Cie de contre-plaqué Ste-Marie. Rue du Palais de Justice MONTMAGNY, — — — Tél.: 340-W

Funérailles de Mme Georges Blais

Les funérailles de Dame Bernadette Bouchard, épouse de M. Georges Blais, décédée après une longue maladie, à l'âge de 69 ans et 5 mois, ont eu lieu en l'église de St-Pierre, le 13 janvier et elles ont donné lieu à une touchante manifestation d'estime. De nombreux parents et amis figuraient dans le cortège et à l'église paroissiale.

M. le chanoine L-H Paquet a fait la levée du corps et M. l'abbé Ls. de G. Paquet, curé a chan-

té le service assisté de M. le chanoine L-H Paquet, curé de St-François et M. l'abbé J-B. Bélanger, curé de Berthier, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence mortuaire, M. Alphonse Chamberland beau-frère de la défunte portait la croix. Le cercueil était porté par les neveux de la défunte, MM. Jean-Paul Bouchard, Antonin Bouchard, Arthur et Edmond Blais, Louis Buteau et Léon Blais.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Georges Blais, ses fils, Théodule, Léopold, Louis et Lauréat Blais; ses filles Mme Evariste Laflamme, Gergette, et Mlle Juliette Blais; son gendre, M. Evariste Laflamme, ses belles-filles, Mme Théodule Blais, Cécile Dubé, Mme Louis Blais, Simoné Montminy, Mme Lauréat Blais, Rolande Montminy; son frère, M. Charles Bouchard; sa soeur Mme Philias Martineau, Philomène; ses neveux: MM. Paul-Emile Gaudreau, Georges Fournier, Viateur Caron, Camille, Ral et Aimé.

(Suite à la page 6)



Conduisez avec Confiance cet hiver!

SUR LES NOUVEAUX PNEUS D'HIVER TOWN & COUNTRY Firestone

SUR LA GLACE OU LA NEIGE DANS LA PLUIE OU LA BOUE PAS DE BOURDONNEMENT PAS DE VIBRATION FLANCS NOIRS OU BLANCS

Voyez-les aujourd'hui chez



Technicien Garage Service

R.R. No. 1 — MONTMAGNY

Nos Clients ont

TOUJOURS RAISON!



UNE bière incomparable!

UNE lager sans rivale!

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener.

La souplesse, qualité culinaire

Les fables de Lafontaine renferment des leçons très utiles de nature à nous inspirer dans notre vie courante. Tous, nous nous rappelons celle du Chêne et du Roseau où le frère roseau, souple sous la rafale du vent, plie mais ne casse pas. C'est la force de la souplesse de pouvoir ainsi s'adapter aux circonstances et la profession ménagère est probablement de toutes les professions, avec son art culinaire surtout, celle qui exige le plus d'adaptation. C'est d'ailleurs la caractéristique des arts d'évoluer selon les circonstances, les besoins et chacun reconnaît que les artistes possèdent cet esprit bohème qui s'astreint difficilement à la routine, à l'uniformité. L'art culinaire, des arts probablement le chéri des dieux — honni soit qui mal y pense — n'échappe pas à cette loi.

C'est ainsi que la cuisinière artiste améliore ses plats d'un peu de ceci, d'un peu de cela à cha-

que exécution, changeant même la recette de base de goût et d'apparence. C'est ainsi que nos grand-mères sans recettes spéciales "à vue de nez" préparaient leurs menus, balançaient leurs repas.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada aimeraient cette fois concrétiser par quelques exemples la manière d'exercer cette adresse particulièrement dans le choix des menus et l'exécution des recettes. On sait qu'il est facile de préparer un menu sur papier sans se soucier ni du marché, ni du budget, ni de ce qui reste dans le frigidaire. Il peut être un peu plus compliqué de se plier aux exigences de sa bourse et de la production saisonnière. Le choix des fruits et des légumes offre une belle occasion pendant les mois d'hiver surtout d'exercer son habileté à substituer un produit pour un autre. Ainsi, en janvier

et février, au chapitre des fruits frais du calendrier canadien, les pommes, les poires et les atocas sont seuls à se disputer les faveurs du consommateur. Toutefois, crus ou cuits, ces fruits sont très versatiles et conséquemment pratiques à utiliser. Les atocas moins connus de la ménagère apportent de la couleur et leur acidité les fait bien se prêter à la préparation des gelées et des confitures à servir avec les viandes ou autrement. Crus, ils se combinent aux pommes et aux légumes pour de délicieuses salades.

Sous l'enseigne des légumes frais, le calendrier canadien offre plus de choix bien que nombre des légumes de l'automne soit maintenant disparus. Naturellement les légumes congelés ou en conserve sont là comme des soldats toujours prêts à entrer dans la parade. Quant aux légumes de l'automne soit maintenant disparus. Naturellement les légumes

congelés ou en conserve sont là comme des soldats toujours prêts à entrer dans la parade. Quant aux légumes frais qui restent ils sont aussi en même temps que faciles à conserver très adaptables crus ou cuits.

La ménagère habile varie la présentation de ses menus en faisant passer sous des formes différentes les légumes frais peu nombreux de cette saison-ci. Elle apprend aussi à ouvrir la porte de son frigidaire pour combiner ce qu'elle achète avec ce qu'elle a déjà et utiliser ainsi au maximum ce qu'elle peut obtenir facilement et à bon compte.

Même la modeste pomme de terre peut apporter sa contribution en apparaissant dépouillée ou revêtue de sa robe, nature, pelée ou en salade.

Le chou et sa famille nombreuse est des légumes probablement le plus souple. Cru ou cuit, chaud ou froid, nature ou mariné, de la

soupe à la salade, au plat de résistance, il tire d'embarras la cuisinière désireuse de servir des repas nutritifs et délicieux; il remplace la laitue et les légumes d'automne et on le mélange aux pommes, carottes, navet, oignons, poireaux et fruits secs pour répon-

(Suite à la page 5)

UNITE SANITAIRE

Lundi 31 janvier — Vaccin antityphique.

Mardi 1er février — Vaccin. — Montmagny: Clinique dentaire.

Mercredi 2 février — Examen scolaire.

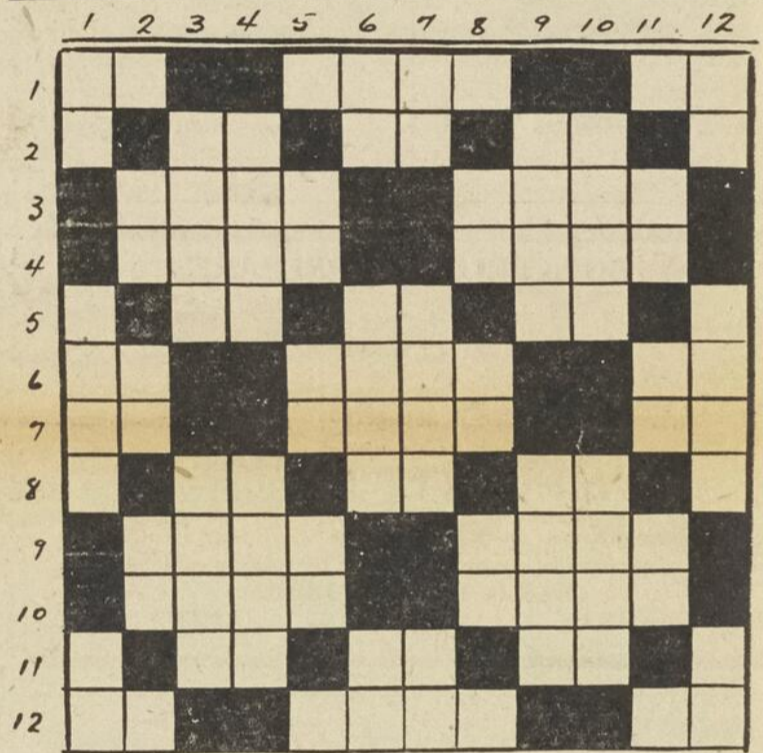
Jeudi 3 février — St-Mathieu: 10hrs. Clinique de bébés à l'Ecole St-Mathieu.

Unité sanitaire: 24 hrs. Clinique de bébés.

Vendredi 4 février — Examen scolaire. — Pas de clinique dentaire.

Dr A. Dumas, m.h.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



QUARANTE-SIXIEME PROBLEME

Horizontalement

- 1 - Carte à jouer — Célébration — Pronom indéfini.
- 2 - Marque le lieu — Lettre grecque — Symbole chimique du sodium.
- 3 - Salle à manger des officiers d'un régiment — Couleur vermeille des joues et des lèvres.
- 4 - Egale — Viscère double.
- 5 - En les — Temps du verbe pouvoir — Article simple.
- 6 - Conjonction — Essai — Adverbe de lieu.
- 7 - Fille d'Inachos — Mesures pour les surfaces agraires — Négation.
- 8 - Abr. de post-scriptum — Terminaison d'infinifitif — Adjectif possessif.
- 9 - Place forte française que les Alliés prirent après le débarquement sur le continent européen en 1944 — Plein de santé.
- 10 - Boîte pour recueillir les bulletins de vote — Petit golfe.
- 11 - Conjonction — Adjectif possessif — Pronom personnel.
- 12 - Usages — Artifice pour tromper — Symbole chimique du sodium.

Verticalement

- 1 - Article contracté — Fin de jour — Petit ruisseau.
- 2 - Lettre grecque — Lettre grecque — Symbole chimique du cuivre.



"Seul Campbell's pouvait réussir une soupe aussi délicieuse..."

L'automne et l'hiver étant les saisons de l'année où l'on mange le plus de soupe, Campbell's facilite la tâche de la cuisinière avisée en lui permettant de choisir parmi 23 soupes différentes celle qui convient le mieux pour le repas du midi ou du soir. Votre famille appréciera particulièrement les 4 variétés à base de poulet: poulet et riz, crème de poulet, poulet et nouilles, poulet et gombos. Elles sont aussi succulentes l'une que l'autre, chacune étant le résultat de nombreuses années de spécialisation dans l'art de faire des soupes de qualité nettement supérieure.

Mme Héraud et son époux ont une préférence marquée pour la soupe au poulet et au riz. "Seul Campbell's pouvait réussir une soupe aussi délicieuse, faite de tendres morceaux de poulet et de riz d'une qualité exceptionnelle", dit-elle. "Et quel succulent bouillon doré!" Servez-la aujourd'hui même; ce sera un régal pour toute la famille.

La soupe au poulet et au riz

Campbell's

Les soupes Campbell's se vendent plus au Québec que toutes les autres marques réunies



dit Mme Robert Héraud, de Victoriaville, P.Q.

Mme Héraud est bien connue à Victoriaville et dans la région par son travail de scripteur au poste de radio CFDA. Son époux, un voyageur de commerce, fut pour un temps annonceur au même poste.

LA SOUPLESSE...

(Suite de la page 4)

dre aux exigences de la nutrition et plaire aux convives les plus difficiles.

Le céleri cru, ornement de nos salades est encore à la page à ce temps-ci; il peut être braisé ou sauté autour du rôti ou même cuit et servi en sauce blanche avec ou sans fromage. Ses tiges fines et ses feuilles les plus tendres entrent dans la salade verte crue, pendant que les autres sont séchées et employées plus tard comme condiment pour remplacer le persil.

La betterave avec ses riches couleurs est versatile aussi à sa manière qu'elle soit servie comme légume, seule ou avec des rondelles d'oignons, assaisonnée de sauce ou autre.

Les carottes, les navets défilent tour à tour crus ou cuits.

Mais ce n'est pas seulement à l'item menu que la ménagère fait montre d'habileté et de souplesse. La préparation de mets demande aussi de la dextérité. Les recettes de base sont comme des canevas sur lesquels elle peut à volonté faire évoluer avec avantage les produits dont elle dispose. C'est ainsi qu'un pain de viande par exemple peut varier à l'infini. Qu'il soit de boeuf, de porc, de veau, de mouton, enrichi ou non de foie haché, lié aux céréales, au pain ou autres; qu'on le serve chaud ou froid; tel quel ou sauté; arrosé ou non d'une sauce aux tomates, à la moutarde, selon ce dont on dispose il est peut-être le champion des mets de résistance pour la souplesse.

Une des économistes ménagères en visite l'autre jour et ne disposant pas de chapelure ou de gruau pour lier la viande, à la grande surprise de sa mère, utilisa du blé filamenté shredded wheat ce qui du même coup donna un pain de viande délicieux et nutritif et nettoya encore plus complètement le moulin à viande qu'un autre agent de liaison. Voilà de la souplesse!

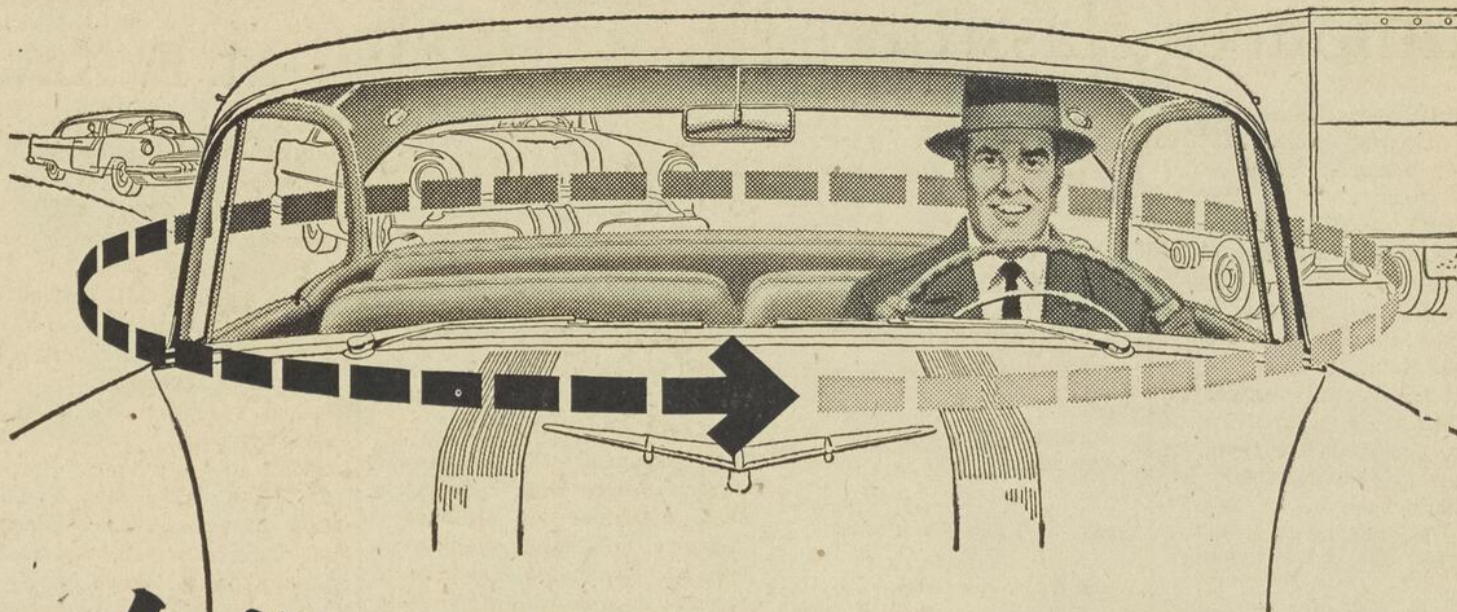
Ici, dans la mousse de viande une sauce blanche remplace la crème fouettée ou vice versa; le lait écrémé en poudre fouetté s'utilise au lieu de la crème fouettée.

On remplace au besoin les haricots jaunes secs par les rouges; les pois jaunes par les pois verts cassés.

On coupe les retailles de pâte en baguettes, on les saupoudre de fromage et on fait des pailles à servir avec le potage ou le jus de tomate.

On profite du four chaud pour y cuire le plus de mets possible sans inconvénient et pendant que la chaleur s'amortit après la cuisson y passer une recette de macarons.

C'est ainsi, sous le jeu des circonstances du marché, que la ménagère de ses doigts habiles peut comme l'artiste de la harpe, de la même corde tirer plusieurs sons.

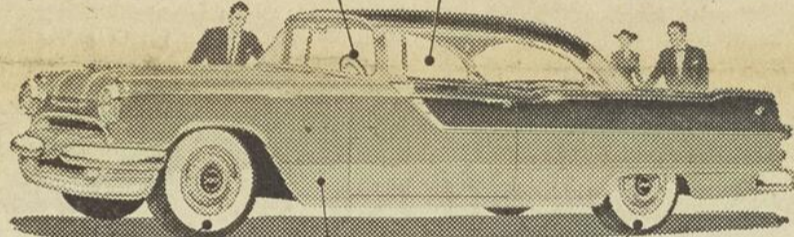


**belle en tout et partout...
et visibilité tout autour**

Faites lentement le tour de la Pontiac '55. Admirez longuement son profil surbaissé, sa ligne superbe. Vous ne pourrez détacher votre regard du pare-chocs avant massif, étincelant, de l'élégant avant, de l'impressionnant arrière. Alors, glissez-vous derrière le volant. Quelle sensation! Jetez maintenant un coup d'oeil circulaire. Vous ferez vraiment le tour de l'horizon, grâce au pare-brise et aux glaces panoramiques. Et quand vous conduirez cette toute nouvelle voiture, vous constaterez que c'est la merveille de '55—en tout et partout. Vous êtes roi de la route, dans la nouvelle Pontiac. Faites-en l'essai—sans tarder!

Voici
le PARE-BRISSE enveloppant "de luxe" et la vue des 4 ailes, à prix très modique!
La surface vitrée du nouveau pare-brise enveloppant de la Pontiac a été accrue de 18% et les nouveaux montants d'angle suppriment toute obstruction de la vue. Vous pouvez vraiment voir tout autour de vous, à l'avant comme à l'arrière, gage de plus d'agrément et de sécurité!

Voici
la beauté inédite des intérieurs Glamoramic TOUT NOUVEAUX!
Vous n'avez jamais rien vu qui égale le luxe et la richesse des intérieurs Pontiac. Il y a un tableau de bord entièrement nouveau avec commandes encastrées... un volant entièrement neuf... plus d'espace pour les jambes... et des sièges avant et arrière d'un confort accru!



Voici
la DIRECTION TOUT NOUVELLE À BILLES RECIRCULANTES qui réduit l'effort au volant!
Conduisez la Pontiac '55 et voyez par vous-même comme elle serre les courbes de près, avec à peine d'effort! Les chocs de la route sont amortis, l'effort de conduite est réduit, mais la réponse du volant reste rapide et sensible. Quel charme que de conduire une telle voiture!

Voici
le SENSATIONNEL roulement Pontiac équilibré de 4 FAÇONS
Le châssis Pontiac entièrement nouveau vous assure un roulement très égal, une maîtrise sûre, tout en éliminant les plongeons dus au freinage! Cette étonnante douceur est due à un cadre entièrement nouveau, à une suspension nouvelle à l'avant et à l'arrière et à de nouveaux pneus sans chambre à air.

Voici
du nouveau à partir des TOUT NOUVEAUX PNEUS sans chambre à air!
Ces pneus permettent de rouler plus doucement, plus sûrement, protègent contre les éclatements dus aux déchirements provoqués par les chocs. On peut réparer une crevaillon sans les enlever de la jante! Finis les ennuis dus aux chambres à air!

... ET LA PONTIAC '55 VOUS OFFRE LA PERFORMANCE LA PLUS BRILLANTE QUE VOUS PUISSEZ DESIRER!

AYANT ENTENDU PARLER DES 8 SUPERBES ÉQUIPES DE PUISSANCE PONTIAC - JE ME SUIS RENSEIGNÉ AUPRÈS DE MON DÉPOSITAIRE PONTIAC...

QU'EST-CE DONC QUE L'ÉQUIPE PONTIAC ?
C'EST UN ENSEMBLE ÉQUILIBRÉ: MOTEUR, TRANSMISSION ET ESSIEU

COMMENT PONTIAC PEUT-ELLE OFFRIER 8 ÉQUIPES DE PUISSANCE ?
PARCE QUE SEULE PONTIAC VOUS OFFRE LE CHOIX DE 3 PUISSANTS MOTEURS ET DE 4 TRANSMISSIONS SENSATIONNELLES, COMBINÉS EN 8 BELLES ÉQUIPES!

MAIS EN QUOI CE CHOIX D'ÉQUIPES ME SERT-IL ?
SEULEMENT DANS LES ÉQUIPES DE PUISSANCE POUVEZ-VOUS TROUVER LA COMBINAISON PARFAITE DE PUISSANCE, PERFORMANCE ET ÉCONOMIE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

VOUS L'AVEZ DIT! PONTIAC A L'ÉQUIPE QU'IL VOUS FAUT! PRENEZ DONC MON CONSEIL ET VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE PONTIAC BIENTÔT!

Pontiac 1955

NOUVELLE EN TOUT ET PARTOUT!
VOYEZ-LA CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE

Bédard Automobile Ltée.

Rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

FIÉZ-VOUS AUX

Quand les reins n'arrivent pas à évacuer l'excès d'acidité ou les déchets—il s'ensuit souvent un mal de dos, une sensation de fatigue, un repos brisé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux. Achetez des Dodd's maintenant.

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.
DEPUTE DE MONTMAGNY

27, rue BUADE, — QUEBEC.

<p>RENE SAMSON Entrepreneur-Electricien Vente d'accessoires électriques Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 209 — MONTMAGNY —</p>	<p>ROBERT DORVAL Arpenteur-Géomètre 16, rue St-Pierre Montmagny, Quà. — Tél: 633-W —</p>
---	---

Pour toutes vos assurances consultez

Philippe Roy Inc.
Courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY

Bureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240
Tél: 92 Rés. 5, Morin, Tél: 855

ASSURANCES

<p>"La Laurentienne" Assurance sur la vie Jean-Marie PROULX</p>	<p>Feu, Automobiles, Responsabilités, Accident. HEBERT & PROULX</p>
---	---

MONTMAGNY, TEL.: 73

<p>Jean-Paul CLOUTIER B.A. Licencié en Sciences Commerciales</p>	<p>Maurice CLOUTIER B.A., L.L.L. Notaire</p>	<p>Gaston CLOUTIER Courtier d'Assurances</p>
---	---	---

Saint-Paul de Montmagny
Cté de Montmagny, — — P. Qué.

<p>RAOUL LEVESQUE Agent d'assurance-vie "LA SAUVEGARDE" Compagnie Canadienne française Rue du Manoir — Tél: 226 MONTMAGNY, P.Q.</p>	<p>Dr Cajetan Gauthier F.R.C.S (C) Bureau à l'Hôtel-Dieu Consultations chirurgicales tous les après-midi de 2h. à 4h. sauf le samedi et les lundis, mercredi et vendredi soirs.</p>
--	--

<p>Tél: 462 Casier Postale 397 Dr. Germain FORTIN Médecin-Chirurgien Spécialité: Maternité et Gynécologie 9 Ste-Julie — Montmagny (Voisin Hôtel de Ville)</p>	<p>Dr ANTOINE FISET Médecine générale Obstétrique CONSULTATIONS: tous les jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. URGENCE: en tout temps 8, rue St-Jean-Baptiste Tél: 755 — MONTMAGNY</p>
--	---

<p>Dr Edgar DENAULT MEDECIN-CHIRURGIEN Rue St-Ignace, — Tél: 384 MONTMAGNY</p>	<p>Bureau à Montmagny le SAMEDI à l'Hôtel-Dieu Dr Paul BIGUE Spécialité: Maladies des YEUX OREILLES, NEZ et GORGE. 449, 3ième Avenue, QUEBEC.</p>
---	--

FUNERAILLES DE...

(Suite de la page 6)

Théberge, Ovide Paré, Léopold Martineau, de LaDurantaye, Joseph et Antoine Pouliot de St-Michel, Gérard Blais, Paul Paré, Athanase Gaulin, Wellie Savoie, Alphonse Blais, Marcel Garant, Jules Laliberté, Valère Gamache, Antonio Lamonde, Donat Théberge, Alphonse Bernier, Daniel Garant, Ulric Proulx et Mlle Thérèse Proulx de St-Pierre, Paul Picard, Charles Gourgues, Albert Fiset de St-Pierre, J.A. Dumas, Alphonse Garant, Edouard Lamonde, Alphonse Alaire, Léon Simard, Robert Blais, Léon Bonneau, J.E. Paré, Robert Boulet, Evariste Lamonde, Fernand Lamonde, Joseph Buteau, Fr. Blais de St-Pierre, Freddy Martineau, Charles Guimond, Oscar Blais, J.A. Paré, André Buteau, Adéard Simard, Alphonse Blais, Louis Martineau, Philias Martineau.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Normand de St-Pierre, Montmagny. Nous offrons à la famille en deuil, nos sincères sympathies.

CINEMA LAFONTAINE

SAMEDI
DIMANCHE
LUNDI

29, 30 et 31 janvier

Manon des Sources

J. Pagnol et M. Genia

CINEMA TACHE

MONTMAGNY.

Dimanche
LUNDI et MARDI

30 et 31 janvier, 1er février

Le Chevalier du Stade

Burt Lancaster et P. Thaxter

MERCREDI, JEUDI
VENDREDI, SAMEDI

2, 3, 4 et 5 février

Les Ensorcellés

Lana Turner et Kirk Douglas

Dr. Marcel Laverdière
B.A., D.D.S.
chirurgien-dentiste
MONTMAGNY
34, rue de la Gare—Tél: 293

Cartes d'Affaires

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIES
Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.
Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.
P.-R. Thivierge, C.A. Marcel Michaud, C.A. Charles Fournier C.A.

71, rue St-Pierre, Québec. — Tél.: 2-4079

Caron, Corriveau Renaud,
COMPTABLES AGREES
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
Edifice Caisse Populaire
86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél: 73
Résidence: 16, rue Ste-Marie — Tél: 702

MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP

<p>G. A. PARIS, D.C. CHIROPRACTICIEN CONSULTATIONS: du lundi au vendredi: de 10 à 11.30, et 2 à 5 hres. Samedi: de 9 à 11.30 — Soirée: lundi, mercredi, vendredi: de 7 à 9 hres 103, rue de la Gare — Tél: 823 MONTMAGNY</p>	<p>Installations et réparations électriques Travail de tous genres en électricité</p> <p>ROGER PROULX ENT.-ELECTRICIEN Rue Ste-Marie — Tél: 265-W MONTMAGNY</p>
---	--

<p>Téléphone: 72</p> <p>PARE & DAVELUY AVOCATS Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY (Edifice ALLARD)</p>	<p>Téléphone: 194</p> <p>Jos. MARINEAU B.A., L.L.L. AVOCAT 31, rue du Dépôt, Montmagny</p>
--	---

<p>Alex. Chouinard, C.R. — AVOCAT — 38, rue St-Louis — Tél: 48 MONTMAGNY</p>	<p>Laurent Normand Directeur de funérailles Service jour et nuit 2, rue du Pont, Montmagny Tél: 310 w 3 ou 570</p>
---	---

<p>Gonzague BELANGER B. A. LL. L. NOTAIRE Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767 2, Rue St. Jean-Baptiste, MONTMAGNY.</p>	<p>Tél: Résidence et Bureau 839</p> <p>Jules BLANCHET B.A., L.L.L. AVOCAT BUREAU 13, rue de l'Anse MONTMAGNY</p>
---	---

Téléphone : 73

GEORGES HEBERT
NOTAIRE

64, rue DU DEPOT, — MONTMAGNY

GILLES AUDET
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur Forestier

88, Ave Turnbull, Québec — — — Tél: 3-2431

Bureau à Montmagny: le lundi de 9h.30 a.m. à 6h.p.m.
Edifice Banque Provinciale, rue St. Jean-Baptiste, Tél: 733

POLITIQUE...

(Suite de la page 1)

M. Carrière a ensuite donné les motifs qu'avait la succession Béchard de céder ses droits. "Il est impossible, a-t-il dit, de gérer une entreprise quand il y a treize ayants-droits dans une succession et de la faire développer. Il ne restait que l'issue de vendre. Il s'agit donc d'une heureuse transaction puisque la Cie A. Bélanger passe entre les mains d'un groupe canadien-français bien décidé à la faire prospérer." Il a ensuite affirmé qu'il n'était pas dans l'intention des nouveaux propriétaires de revendre la compagnie mais bien de suivre une politique progressive et énergique pour prendre la première place sur le marché du poêle dans le Québec. M. Carrière s'est plu à rendre un bel hommage à M. Donat Paquet, qui devient gérant-général de l'entreprise et en la compétence de qui ses amis et lui-même placent toute leur confiance. "Nous allons, a-t-il dit en terminant, lancer de nouvelles lignes de poêles électriques et nous voulons assurer les ouvriers de A. Bélanger Limitée d'un maximum de travail régulier".

Présenté par M. André Béchard, M. Marc Carrière fut remercié par M. Jacques Roy.

de voirie, M. Vézina a déclaré que le plan que proposait M. Leblanc était exactement celui qui était en vigueur. M. Vézina a ensuite expliqué comment il s'était opposé aux vues de deux échevins qui voulaient empêcher M. Amédée Gendreau de reconstruire son moulin sur le site qu'il occupe et l'envoyer dans la paroisse.

Usant de son droit de réponse, M. Roy a fait admettre à M. Leblanc que la ville de Montmagny avait la meilleure place sur le marché des obligations puisqu'elle paie le plus faible taux d'intérêt sur ses emprunts, selon le rapport du Quebec Cities and Towns. Le maire a montré également que, en comparaison de la population, la ville de Montmagny était l'une des moins endettées de la province. Ci-

(Suite à la page 10)

17 CANDIDATS...

(suite de la page 1)

versaire M. Albert Caron, rentier et au quartier-industriel M. Réal Morin fera la lutte à M. Arthur Lacroix.

A l'issue de l'appel nominal, M. Louis O. Roy a pris la parole une première fois pour déclarer qu'il acceptait la lutte et qu'il ferait parvenir son programme aux contribuables par la voie postale. A son tour, M. Wilfrid Leblanc s'est adressé à l'assistance et a déclaré qu'il avait accepté de se présenter parce qu'un changement était nécessaire dans l'administration municipale. M. Leblanc a critiqué l'administration financière de la ville et a dit que pour absorber le déficit, il aurait fallu augmenter les taxes de 90¢. Il a porté des accusations contre l'ancienne administration en disant que les échevins et le maire outrepassaient leurs droits dans certains cas. En ce qui concerne le développement industriel, M. Leblanc a déclaré que s'il était élu il formerait une commission industrielle composée d'échevin et de citoyens, et qu'il saurait promouvoir la construction dans la ville en faisant tracer des rues et en installant des égoûts et l'eau avec méthode.

M. Hervé Vézina a répondu à M. Leblanc en rappelant que lorsque ce dernier était au conseil, il a toujours refusé d'accepter les moyens de procurer de l'argent à la ville et que son opposition à la taxe de vente avait fait perdre \$250,000.00 à la municipalité. A propos des travaux

GRATIS

UNE TELEVISION ECRAN 21 POUCES


Un coupon vous sera donné
POUR CHAQUE DOLLAR
DE NETTOYAGE ET PRESSAGE A

MODERNE VALET SERVICE ENR.

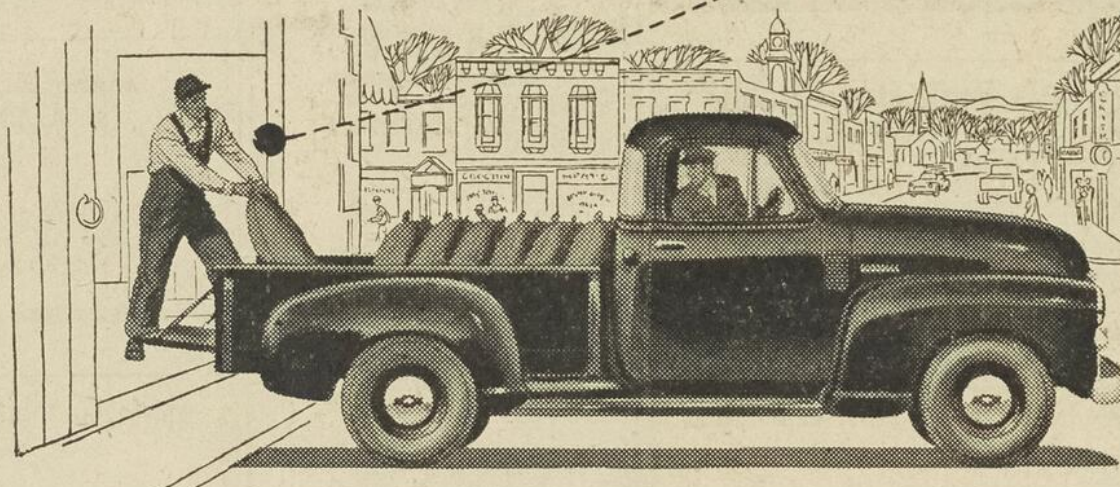
7ème rue — Montmagny — Tél: 595

**Nettoyage a sec " PERLUXE " le plus moderne
GARANTI SANS ODEUR**

Il faudra répondre à cette question: Quel est le numéro de téléphone
MODERNE VALET SERVICE ENR.




La distance la plus économique entre deux points se couvre par camion Chevrolet



UNE VALEUR
GENERAL
MOTORS

Voici pourquoi:

**Économie des soupapes en tête... exploitation peu coûteuse...
plus grosse charge payante... plus de puissance à la roue...
plus de confort dans la cabine... moindre besoin d'entretien**



LE CAMION NO 1 DU CANADA

CT-1654DF

Voyez votre marchand de camions Chevrolet pour le camion dont vous avez besoin

A. A. BLAIS AUTOMOBILE INC.

RUE ST-IGNACE

TEL: 82

MONTMAGNY

LE PEUPLE

Vendredi, le 28 janvier 1955

LE PEUPLE

Page 9

La machinerie est arrivée à la W.A.D.

Décès de M. Sam. Marcotte

Un citoyen en vue de Montmagny vient de disparaître cette semaine avec le décès, survenu mardi de M. Samuel Marcotte, ancien gérant de banque, âgé de 67 ans et 20 jours. Il était à sa pension depuis octobre dernier, après avoir été à l'emploi de la Banque Canadienne-Nationale depuis 1906 il fut gérant à Montmagny pendant 19 années.

Il avait été aussi successivement gérant à Sherbrooke-Est, à Coaticook et à Plessisville. Il fut pendant sa vie membre de plusieurs associations sportives et bienfaitantes.

M. Marcotte laisse dans le deuil son épouse, née Valéda Giguère; ses filles: Sr Marie-Françoise de l'Immaculée, Elisabeth, des Srs de la Présentation de Marie, à Granby, Mme Crépault, Marie-Paule, de Sherbrooke, Mme Gilles Foucault, Carmen, de Québec, Mme Vernon Beatty Marion, de Montréal, Mme Alfred Lévesque Lorette, de Québec, et Colette, de Toronto; ses fils: Gérard, de Québec, Camille, de Montréal, Robert de Port-Alfred et Jean-Louis de Montmagny; ses belles-filles: Mme Gérard, Catherine Grenier et Mme Robert Louisette Dubé ainsi que tous ses gendres; ses frères: MM. Ulric Marcotte, de Québec et Henri-Paul de la Tannerie Laurentienne, de

Québec; sa soeur Mme Joseph Brouard, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Alcé Marcotte, M. Joseph Brouard, M. et Mme Georges Robitaille, Alvine Giguère, M. et Mme Hyacinthe Denis, Marie-Anne Giguère, de Québec, M. et Mme Réal Simard Bernadette Giguère de Val d'Or, M. et Mme Anatole Giguère de Ste-Anne de Beaupré.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du défunt, rue St-Jean-Baptiste, à Montmagny. Les funérailles auront lieu samedi en l'église St-Thomas et l'inhumation sera faite au cimetière St-Charles, de Québec.

Au moment où nous allons sous presse nous sommes informés que les camions de Dallaire Transport de Montmagny viennent d'arriver en notre ville pour y apporter de la machinerie de la William A.D. Manufacturing Co. Ltd. M. A.D. Guilbault, directeur de cette entreprise nous a invité à venir le rencontrer à son bureau, samedi matin, afin d'assister au déchargement de ce matériel et à l'installation des machines. Nous nous ferons donc un plaisir d'apporter à nos lecteurs tous les détails que voudra bien nous communiquer M. Guilbault lors de l'entrevue qu'il nous réserve.

Cette bonne nouvelle ne manquera pas de réjouir vivement tous nos concitoyens.

Le Dr E. Gobeil dans le deuil

On nous apprend le décès, survenu à Sherbrooke, jeudi matin, le 27 janvier, de M. Albert Gobeil, âgé de 68 ans. Il était l'é-

poux de Dame Lucie-Anna Blais, et le père du Dr Emmanuel Gobeil, O.D., de Montmagny. Nos plus vives condoléances.

Splendide concert militaire

La fanfare du Royal 22e, sous la direction du capitaine Edwin Bélanger, et les artis-

tes invités ont donné, mardi soir dernier, à Montmagny, un concert comme on en avait rarement vu dans notre ville. La splendeur de la présentation, l'ordonnance irréprochable du spectacle, la qualité et le talent des artistes ont concouru à la magnificence de ce somptueux gala.

Le brigadier J.F. Fleury, commandant le secteur de l'Est du Québec, présidait cette représentation. On remarquait dans la salle bondée de monde la présence de Son Honneur le Maire, M. Louis O. Roy, de Mgr Albert Painchaud, du chanoine Auguste Lessard, des échevins de Montmagny et tous les notables de la ville.

Les musiciens du 22e ont donné, au cours d'un programme judicieusement élaboré, toute la mesure de cette virtuosité qui fait leur réputation. Ils ont interprété des oeuvres connues choisies au répertoire des compositeurs les plus célèbres avec un brio étourdissant.

Quant aux artistes, la variété de leur genre et l'excellence de leur talent ont conquis l'auditoire. Il serait bien vain de vouloir renouveler l'appréciation que mérite l'art consommé d'artistes comme Simone Rainville ou Pierre Boutet. Ils sont tous deux trop connus et appré-

ciés pour cela. Disons qu'ils furent tous deux à leur meilleur.

Jean-Louis Rousseau, pour sa part, a donné un concert de grande classe et a confirmé ce que nous savions déjà de l'avenir prometteur qui l'attend. C'est avec joie que tous ses concitoyens l'ont vu se joindre à cette tournée de haut style.

Les Collégiens Troubadours trouvent de plus en plus le secret de la formule du quatuor et leur art s'affirme sans cesse. Pour ceux qui les avaient déjà entendu, ce fut un plaisir renouvelé et pour les autres, une révélation. Quant à la délicieuse Mae Seguin, son charme et son talent jetient une note de ravissante fraîcheur dans cet ensemble impressionnant.

Merci à l'Armée canadienne pour ce régal artistique.

Retour des "Rois"

Nous avons de nouveau le plaisir de vous lancer l'invitation pour venir vous recueillir en venant assister au retour des "ROIS" samedi prochain le 29 janvier à la salle des Chevaliers de Colomb.

La soirée débutera à 8.30 p.m. et comporte un programme très varié.

Les cartes seront vendues à l'a-

née 193 et le directeur, M. Juneau, prévoit plus de 210 inscriptions en 1955. Or, l'école a été bâtie en prévision de 150 inscriptions environs.

L'honorable Antoine Rivard a accueilli avec une grande sympathie cette requête. Il a fait remarquer l'essor extraordinaire que connaissait cette forme d'enseignement et a noté que lors de la construction de la nouvelle école certains lui avaient reproché de prévoir trop grand. Le ministre a déclaré qu'il accordait toute son attention au développement de l'École des Arts et Métiers de Montmagny et qu'il allait immédiatement faire des recommandations au ministère pour que l'aggrandissement demandé soit accordé.

En ce qui regarde le patronage, tout en approuvant le projet et en reconnaissant le bien-fondé de cette demande, M. Rivard a souligné que l'équipement scolaire de Montmagny s'était amélioré depuis quelques années et qu'il faudrait encore l'accroître. Le ministre a annoncé la prochaine construction d'une vaste école de 20 classes à Montmagny. Avec l'aggrandissement de l'École des Arts et Métiers et l'établissement d'une nouvelle école primaire, le gouvernement sera appelé prochainement à déboursier plus d'un demi million de dollars à Montmagny. Il est donc difficile pour le moment d'envisager la construction d'un patronage étant donné aussi qu'il n'est pas directement du

(suite à la page 16)

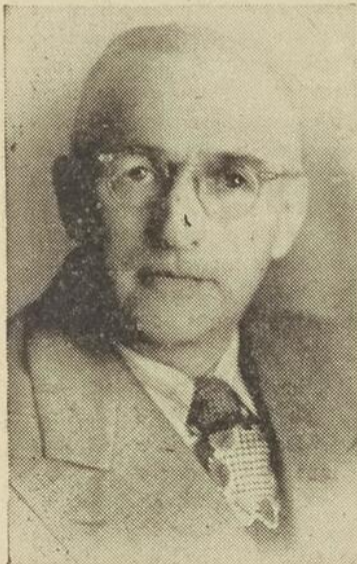
Le Dr M. Langlois à l'Ass.-Parents-Educateurs

Le Dr Marcel Langlois sera le conférencier lors de la prochaine réunion de l'Association Parents-Educateurs de Montmagny qui sera tenue jeudi prochain, le 3 février dans le soubassement de l'église St-Thomas. Le Dr. Langlois a intitulé sa causerie: La santé de l'enfant et la réunion débutera à 8.15 p.m.

Candidats à l'échevinage

Quartier Industriel

Quartier Sud



M. Arthur LACROIX



M. Patrice CORRIVEAU

Riv.-du-Loup
VS
MONTMAGNY
Samedi le 29 janv.

vance par les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb.

Encore une fois, nous comptons sur votre bonne collaboration en assistant nombreux.

Filles d'Isabelle, Mme F. Couombe Régente.

Chevaliers de Colomb, Hector Leclerc, Grand Chevalier.

Aux électeurs du quartier-ouest

A la demande d'un groupe de contribuables, j'ai décidé de porter ma candidature au siège No. 3 du Quartier Ouest. Depuis que j'exerce mes activités commerciales dans la ville de Montmagny, j'ai eu l'occasion de prendre un contact étroit avec mes concitoyens et je crois, que, réciproquement, mes concitoyens ont pu être en mesure de juger de mon intégrité et de mon civisme.

J'entre dans la lutte municipa-

Maxime MERCIER,
Candidat au siège No. 3 du
Quartier Ouest.

Annnonce publiée et payée par M.
Maxime Mercier.

17 CANDIDATS...

(Suite de la page 8)

tant Rivière-du-Loup, M. Roy
a exposé que cette ville avait

plus de \$2 millions de dettes et à un taux d'intérêt bien supérieur au nôtre. A propos d'industries, M. Roy a rappelé le travail qu'il avait fait pour amener de nouvelles usines à Montmagny. Avec l'aide de l'Hon. Jean Lesage et de l'Hon. Antoine Rivard, M. Roy a obtenu que la William A.D. vienne s'installer à Montmagny. Le maire a ensuite donné lecture de trois lettres, par lesquelles il appert que

les deux ministres secondent actuellement les efforts de M. Louis O. Roy pour décider la Armco Drainage and Metal Products, de Guelph, Ontario à faire choix de Montmagny pour déménager ses usines de Lennoxville.

A propos d'une entreprise de Québec qui aurait pu s'installer à Montmagny, le maire a déclaré que certains membres de la Commission Industrielle avaient rencontré les propriétaires et leur a-

vaient dit de ne pas s'occuper du maire de Montmagny, avec le résultat que finalement ces industriels auraient décidé de ne pas changer de place.

Un incident s'est produit lorsque, quittant la salle à la fin de l'assemblée, M. Roy a répondu à une interpellation d'un citoyen, M. Jean-Jacques Normand et l'a désigné comme étant celui qui aurait tenu ces propos aux industriels québécois.



M. Maxime Mercier

Je sans animosité et j'entends la mener avec la plus grande correction à l'égard de mon adversaire. Si mes concitoyens veulent bien m'accorder leur confiance, je leur promets d'apporter à l'exercice des fonctions dont je serai chargé un soin vigilant et l'expérience que me donne dans les affaires municipales un mandat de sept ans comme maire de St-Marcel et de quatre ans comme conseiller dans cette même paroisse.

Je travaillerai avec vigueur dans l'intérêt de la ville de Montmagny et des contribuables afin d'assurer à tous une prospérité croissante par une politique progressive et une administration prudente.

J'invite donc les électeurs de mon quartier à m'accorder leurs suffrages, comme je les inviterai après l'élection à me continuer leur appui et à me faire part de leurs suggestions et de leurs conseils.

Compte-rendu de la campagne

S.E. Mgr Bruno Desrochers présidera la séance de compte-rendu de la première campagne des charités du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, dimanche prochain le 30 janvier à 2.30 p.m. dans l'amphithéâtre de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

Le comité central de la campagne invite travailleurs bénévoles qui ont contribué au succès de la campagne.

Advenant des conditions climatiques inclementes, il se peut que la réunion soit reportée à une date ultérieure. Pour plus de sûreté, ceux qui auraient décidé de s'y rendre sont priés de se tenir aux écoutes des postes radiophoniques locaux à midi, dimanche le 30 janvier pour un dernier bulletin de nouvelles concernant cette réunion.

L'ESSOR DE MONTMAGNY EN BONNE VOIE

Il y a deux ans, lors de l'assemblée de l'appel nominal, Son Honneur le Maire, M. Louis O. Roy, promettait à ses concitoyens de consacrer toute son énergie à doter notre ville de nouvelles industries. Tandis que son adversaire assurait qu'il possédait un plein dossier de nouvelles entreprises qu'il ferait venir dans notre ville et se gardait bien ensuite de se souvenir de cette vantardise et plus encore de montrer ce "fameux" dossier, refusant même son appui à ceux qui essayaient de promouvoir notre développement économique, le maire Louis O. Roy travaillait sans relâche à obtenir des résultats.

On apprenait ainsi, l'automne dernier, que M. Louis O. Roy avait signé un contrat à Montréal avec la WILLIAM A.D. MANUFACTURING CO. LTD afin d'implanter cette industrie à Montmagny. Immédiatement, cette entreprise commençait les travaux d'aménagement des locaux mis à sa disposition et a, jusqu'à maintenant, dépensé une somme considérable pour son installation. M. Guilbault, l'un des directeurs de la William A.D. annonçait officiellement la semaine dernière l'arrivée des machines de son industrie pour ces jours-ci et informait la presse locale que d'ici un an sa compagnie emploierait TROIS CENTS OUVRIERS.

En face des promesses vaines de ses adversaires, M. LOUIS O. ROY a tenu ses engagements. Il a obtenu un résultat qui compte. ET CE N'EST PAS TOUT. M. Roy poursuit ses efforts. Depuis plusieurs mois, il multiplie les contacts avec une firme importante, LA ARMCO DRAINAGE & METAL PRODUCTS OF CANADA LTD, de Guelph, Ontario, puissante compagnie métallurgique.

Le maire de Montmagny est appuyé dans sa tâche par les deux députés de Montmagny et les lettres que nous publions ci-après en sont la preuve.

Lettre de L'Hon. A. Rivard

Québec, le 11 décembre 1954.

Son Honneur le maire Louis-O. Roy,
Montmagny, P.Q.

Vous trouverez ci-inclus une copie d'une lettre que je reçois de M. E.L. Campbell, Vice-Président et Gérant Général de Armco Drainage & Metal Products of Canada Ltd.

Il est évident que nous avons encore des motifs sérieux d'espérer que cette importante industrie décide d'établir une de ses branches à Montmagny.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je demeure anxieux d'obtenir une décision favorable et que je suis à votre disposition pour tout ce qu'il me sera possible de faire dans le but d'obtenir la réalisation de nos espoirs communs.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

Antoine RIVARD,

Solliciteur général et

Ministre des Transports et
Communications.

Lettre de L'Hon. J. Lesage

Ottawa, le 14 décembre 1954.

Cher monsieur le maire,

Vous vous souvenez sans doute qu'à la suite de conversations que nous avons eues ensemble, j'avais écrit à votre suggestion et à celle de votre beau-frère, Monsieur Gérard Thibault, à Monsieur E.L. Campbell, le vice-président et gérant général de Armco Drainage & Metal Products.

Ce n'est qu'aujourd'hui que je reçois une réponse à cette lettre datée du mois d'octobre. Je vous prie d'en trouver une copie sous ce pli.

Evidemment, aucune décision n'a encore été prise par la compagnie et je me demande si vous n'auriez pas des suggestions à faire quant à des démarches possibles.

Je vais prendre une note d'en dire un mot à M. Howe lorsqu'il sera de retour de Genève, au mois de janvier. Il connaît sans doute cette compagnie et M. Campbell en particulier, et il aura peut-être quelques suggestions utiles à me faire.

Veuillez agréer, cher monsieur le maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean LESAGE,

Ministre du Nord Canadien et
des Ressources Nationales

Lettre de M.E.L. Campbell

Hon. Jean Lesage,
Ministre du Nord Canadien et des
Ressources Nationales,
Québec.

Cher monsieur,

Je suis en retard pour répondre à votre lettre du 19 octobre exprimant votre intérêt à la possibilité que notre compagnie établisse une usine à Montmagny. Actuellement, je ne puis encore rien vous dire d'absolument définitif.

Comme vous le savez sans doute, nous opérons une usine de fabrication à Lennoxville et nos bureaux de vente sont établis à Montréal. Depuis que nous avons constaté que les facilités que nous offre Lennoxville ne sont pas à la mesure de nos désirs et que nous n'y avons pas d'espace pour nous aggrandir, il est vrai que nous considérons la possibilité de chercher un autre site pour déplacer notre succursale de Lennoxville à un endroit qui conviendrait mieux.

Il nous intéresserait d'avoir une usine plus près de la capitale de la Province et parmi les propositions qui nous sont faites nous considérons avec grand intérêt celle de votre ami, M. Louis O. Roy, le maire de la ville de Montmagny. Il manifeste un vif intérêt à faire tout son possible pour faire venir de nouvelles industries dans sa ville.

Ces questions se règlent lentement et aucune décision n'a pu encore être prise pour choisir le site de l'usine qui remplacera celle de Lennoxville. J'apprécie vivement votre intérêt dans le développement de notre compagnie et je serais heureux de vous tenir au courant des développements.

Très sincèrement vôtre,

E.L. CAMPBELL,

Vice-président et gérant général.

POUR le PROGRES de MONTMAGNY VOTEZ pour LOUIS-O. ROY et ses candidats

Louis F. Fournier, Adolphe Corneau, Hervé Vézina,
Patrice Corriveau, Arthur Lacroix, André Bernatchez.

La chronique ARTISTIQUE

de
Raymond MASSARD

★ ★ ★

Cinéma — Théâtre
Disque — Radio — Musique



Bravo Jac Duval

Au moment de commencer cet article, je m'aperçois qu'il est bien plus facile, apparemment, de parler de gens que l'on ne connaît pas vraiment, que de parler de ceux que l'on a eu l'occasion de connaître et d'apprécier véritablement. Il y a des gens qui savent conter une histoire avec un art consommé. De ces gens qui ont la science infuse, qui n'ont qu'à entr'ouvrir les lèvres et laisser tomber négligemment quelque chose comme "il était une fois" pour voir surgir de partout, comme les petits pains le jour de la multiplication, une foule d'auditeurs suspendus à leurs propos. Et bien JAC DUVAL est un de ceux-là; Un de ces personnages envoûtants, à qui la vie semble sourire d'emblée et sur lesquels le malheur n'oserait pas s'appesantir, certain de perdre d'avance la partie. Ne coyez pas pour autant que tout se soit passé si facilement et que JAC, qui repose maintenant bien tranquillement ses lauriers en occupant la situation enviable (en envie) de plus jeune annonceur de la province et de C.K.V.L. Verdun, l'un des postes les plus écoutés de la Métropole, n'ait eu qu'à lever le petit doigt pour en arriver là. Bien au contraire. Mais c'est quand même depuis sa naissance, un li-

vre clair, aux pages heureuses que nous allons parcourir ensemble ce qui ne nous fera guère remonter dans le temps, notre ami n'ayant que vingt ans.

Joseph Gaston Jac (pas Jacques surtout, il tient beaucoup à l'orthographe de ce prénom) DUVAL, vit le jour le 21 juin 1934 à LEVIS la charmante cité qui a l'air d'avoir été placée où elle est, juste comme une spectatrice, dont l'unique plaisir (plaisir évident) serait de contempler Québec.

Tout jeune, Jac avait manifesté un immense intérêt pour deux carrières bien définies où il voyait tracé son avenir, sans qu'il fut possible de l'en dissuader. Jac voulait être, soit Pape, soit Pompier (J'ai vainement cherché le rapport) Pour la première profession, elle monte au départ, que notre jeune ami se gardait de choisir à la légère et qu'une place importante n'était pas pour l'effrayer. Pourtant, on finit par expliquer à Jac que la situation de Pape exigeait une patience à décourager les Danaïdes elles-mêmes et il finit par se résigner à ne plus vouloir être que pompier, mais là alors... personne ne le ferait plus changer d'avis. Personne ne le put en effet... mais ce que personne ne pouvait faire, une pauvre petite allumette ma-

niée par Jac d'une façon inadéquate, il faut le croire, suffit à degoûter celui-ci des flammes à tout jamais.

Jac avait aussi le goût des choses de la radio, là était sa vocation, et comme toutes les vraies vocations, son propriétaire était le seul et le dernier à l'ignorer. Pensant agir pour sa seule distraction, il peinait, dans sa chambre, travaillant sa diction, réalisant des textes, corrigeant et reprenant sans cesse, plus dur professeur pour lui-même qu'aucun professeur n'aurait jamais songé à l'être avec lui.

Et le bruit de ce talent qui sommeillait parvint jusqu'aux oreilles du Directeur du Poste C.K.C.V. de Québec, lequel décida de mener rondement les choses. Convocation, audition, résultat: le lendemain même, JAC devenait le plus jeune annonceur de la radio québécoise et se voyait confier la réalisation de nombres de programmes et notamment le fameux "PARIS CHANTE" cher à JAC DUVAL, fervent admirateur de la Chansonnette française et de ses interprètes. La personnalité dont il sut faire preuve pour chacun de ses programmes lui valut aussitôt une avalanche de lettres qui prouvèrent au directeur de CKCV qu'il avait eu raison de faire confiance au jeune homme. Et ce furent deux années et demie de succès grandissant pendant lesquelles JAC DUVAL se vit confier les emplois de metteur en ondes, reporter et disc-jockey.

N'allez pas croire que JAC pouvait, pour autant qu'il consacrait tout son temps à travailler ou répondre aux admiratrices (et Dieu sait leur grand nombre), ne pas trouver le temps d'aimer. Un jour de chance lui fit rencontrer une jeune fille charmante, du doux nom de Muriel, avec laquelle il est présentement fiancé et qui sera la compagne de ses jours.

Une fois encore le destin avait su guider Jac vers la compagne dont on ne pènerait que dans un roman trop parfait. Bravo Jac DUVAL.

Maintenant, Jac est à C.K.V.L., où il participe aux plus grandes émissions du réseau (Chansons du Tyrol, l'histoire de Dieu, Les pèlerins du ciel et les Tourtereaux sans oublier très souvent la Parade de la Chansonnette Française dont la marraine est la pétillante TOHAMA, cette même TOHAMA qui m'avais remis un jour un petit mot pour JAC, alors tout frais opéré de l'appendicite et immobilisé par la force des choses et sur lequel Tohama avait gentiment marqué "Revenez nous vite, Jac, nous avons besoin de vous. Guérissez bien vite")

Jac, qui est également journaliste, collabore régulièrement aux sympathiques revues Montréalaises CHIC et LE SAMEDI.

Ses projets? Mais aller en Europe, bien sûr et... mettre au point un tour de chant. Sa taille? Cinq pieds huit pouces; Poids cent soixante livres, Cheveux châtains. Son petit péché mignon? L'accordéon musette. Et bien je crois que j'ai tout dit sur notre ami Jac, c'est à dire non pas tout, car il faudrait plus que ce journal pour chanter les louanges de ce brave petit bonhomme du Québec, qui a su suivre tout droit la route qui mène au seul but véritable de tout artiste, mais que bien peu d'élus atteignent: Le Succès. Bravo JAC DUVAL.

raymond massard

Gare aux PELLICULES signes avant-coureurs de la CALVITIE

Ne prenez pas à la légère l'apparition de pellicules, les démangeaisons et les tensions du cuir chevelu, l'assèchement et la chute des cheveux! Non seulement ils sont la cause de désagréments pour votre hygiène et votre apparence, mais peuvent PRESAGER LA CALVITIE!



Conseils aux dames, hommes et jeunes gens, par M. R.R. Martin, directeur-biosthéticien de la CLINIQUE MOBILE TRACEY.

"SAVIEZ-VOUS QU'IL EXISTE TROIS SORTES DE PELLICULES?"

"Je ne saurais faire ici une longue étude scientifique du développement et de la variété des pellicules qui peuvent présager la calvitie, mais vous qui êtes affectés de ces troubles capillaires, aimez connaître l'évolution de ce malaise et découvrir ce que vous pouvez pour y mettre fin avant qu'il soit trop tard.

"L'existence des pellicules représente un signe d'alerte marquant les débuts d'une évolution séborrhéique et la calvitie. Chaque stage principal de cette évolution est marqué par la présence d'une variété de pellicules. De sorte que si les pellicules représentent une disgrâce, elles apportent en plus, un élément de diagnostic fiable.

Elles existent lorsqu'un dysfonctionnement apparaît dans le cuir chevelu et peuvent avoir une allure sporadique.

Mais il est un autre cas plus fréquent où les pellicules marquent une évolution constante du cuir chevelu. Cela débute par des pellicules fines, caduques. Le cuir chevelu et les cheveux sont secs et, si l'on n'y prend garde, les cheveux restent secs, mais le cuir chevelu devient gras. C'est le deuxième stage.

Ensuite, le cuir chevelu évolue encore: il est gras, les cheveux sont gras et les pellicules apparaissent huileuses, à contour mal défini; c'est la dernière étape avant la calvitie.

Les biosthéticiens de la Clinique Capillaire TRACEY ont reçu une formation spéciale qui leur permet d'identifier la variété de pellicules dont vous souffrez à chaque stage et peuvent de ce fait, vous donner de judicieux conseils et vous apporter, résultats assurés, l'aide de leur spécialisation.

N'hésitez donc pas à aller consulter M. R.R. Martin, biosthéticien en charge de la clinique mobile qui sera bientôt dans votre localité.

M. Martin fera gratuitement l'examen de votre cuir chevelu, sans obligation de votre part".

CLINIQUE MOBILE
MONTMAGNY
CHATEAU CANADIEN
VENDREDI, 28 JANVIER
2.00 à 9.00 hrs p.m.

SPECIALISTES DU
CUIR CHEVELU



Clinique Capillaire
350, rue St-Jean
QUEBEC

● Abonnez-vous au journal "Le Peuple".

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

COURS DE PROSPECTION

du 8 mars au 5 avril

COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.

SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.

CONDITIONS: \$15. Aucun examen d'admission.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 1er mars

Candidat au siège No 2, ouest

A la demande de nombreux amis, M. Bernatchez a accepté de se porter candidat, au siège No.



M. André BERNATCHEZ

2, contre M. Joseph Paradis, sortant de charge et contre M. Omer Fournier, également candidat au même siège.

M. André Bernatchez est né à Montmagny, le 18 décembre 1916, fit ses études au Collège des Frères du Sacré-Coeur, de Montmagny et est également un ancien du Collège de Ste-Anne de la Pocatière. En 1950, il fut élu à la Présidence de la Chambre de Commerce des Jeunes et réélu pour un deuxième terme en 1951. Lors du Congrès Régional des Chambres de Commerce tenu à Ste-Anne de la Pocatière, en juin 1952, il était élu Président Régional, région qui comprenait les Chambres de Commerce de Thetford Mines à Ste-Anne de la Pocatière, afin de représenter les dites Chambres au sein du Conseil de la Fédération des Cham-

bres de Commerce de la Province. M. Bernatchez est Président de l'Amicale des Frères du Sacré-Coeur, groupant les anciens du Collège de Montmagny. Il est également membre du Club Richelieu. En un mot, M. André Bernatchez a toujours mis son dévouement et ses connaissances au service de différentes associations locales.

Alors, il n'y a aucun doute que les électeurs du Quartier Ouest, lui feront confiance et qu'avec le grand dévouement que nous lui connaissons, il saura très bien re-

présenter les contribuables du Quartier Ouest à l'Hôtel de Ville.

Le plus gros tirage du comté "Le Peuple" Abonnez vous au journal "Le Peuple"

Manifeste de M. Wilfrid Leblanc CANDIDAT A LA MAIRIE



M. Wilfrid Leblanc

Oui. Même si notre budget n'est pas suffisant nous ferons les sacrifices nécessaires.

Et comme complément à l'industrie, il faut encourager la construction. Et comment? En collaborant avec les propriétaires de terrain aux alentours de la ville. En ayant un plan préparé d'avance pour le tracé des rues. Il y en a de l'espace dans le quartier centre et le nord de la ville pour bâtir un grand nombre de maisons qui feraient la richesse de Montmagny.

Oui, en procédant avec méthode, nous pourrions préparer les rues, y installer eau et les égouts ce qui serait beaucoup moins dispendieux que de procéder par étapes tel que ça se pratique actuellement.

Mes chers amis, c'est un court résumé du programme que j'entends réaliser si je suis élu votre maire. Je ne m'en fais pas, je sais qu'il y a beaucoup à faire. Je travaillerai, je réussirai.

Mais j'ai l'intention de vous en faire faire une, une promesse, vous aussi, celle de vous intéresser aux affaires municipales. Je me suis déjà fait dire que pour ne pas avoir de trouble avec les contribuables il ne fallait pas trop jaser de ce qui se passait à l'hôtel de ville. Je n'ai jamais cru à cela. Je vous faciliterai l'assistance aux séances en commençant à temps. Il n'y a qu'à avertir la population qu'il n'y a pas de comité ce soir là ou le faire après. Le résultat sera que vous ne vous découragerez pas d'attendre dans la salle.

Vous devez sans doute trouver qu'il n'y a pas beaucoup de promesses dans ces quelques lignes. Je vais vous en faire deux.

1—Dans toutes les transactions importantes, demander des soumissions, ce qui épargne des sommes considérables.

2—Respecter les droits et prérogatives de tous les membres du conseil en n'engageant pas le crédit de la ville sans leur soumettre tous les cas et j'exigerai d'eux la même chose.

Je promets aussi une lutte sans animosité, sans haine, sans attaques personnelles. Il s'agit de critiquer une administration et non faire des personnalités.

Je songe que demain nous devons tous nous rencontrer, travailler ensemble et pour cette raison, je conseille à mes amis d'être modérés.

Je conclus donc qu'il y a lieu d'améliorer de beaucoup nos finances en administrant la ville en hommes d'affaires. Avec des revenus de \$140,000, plus la taxe de vente et les octrois que M. le ministre Antoine Rivard nous donne si généreusement, je suis convaincu que nous pouvons améliorer le sort des payeurs de taxes.

La dernière besogne qui nous reste à faire et la plus importante c'est de voter. Allez y librement suivant votre conscience.

Choisissez-vous des hommes qui vous rendront fidèlement compte de la manière dont vos deniers sont dépensés, sans cachette.

Ce faisant, vous aiderez notre cause, la vôtre, celle de toutes les classes qui forment notre population.

Annnonce rédigée et payée par l'organisation Wilfrid Leblanc.

Aux électeurs du quartier-ouest

Chers concitoyens,

Ma présence dans la présente lutte est justifiée par le fait qu'un grand nombre d'ouvriers m'ont sollicité de me présenter comme échevin dans le quartier ouest. Ces ouvriers m'ont promis leurs encouragements et leur appui.

J'ai toujours demeuré à Montmagny, mais depuis dix ans, j'ai vécu dans la ville même de Montmagny. Tout le monde me connaît, car d'ailleurs j'ai exercé pendant

plusieurs années, avec succès, et je crois avoir assez le sens des affaires pour m'intéresser aux affaires publiques.

Je puis vous assurer que je défendrai et supporterai vos meilleurs intérêts à la Ville de Montmagny, dans le meilleur sens possible, et que je pourrai consacrer une grande partie de mon temps aux affaires de notre belle ville.

Avec mes remerciements, je vous prie de me croire,

Votre obligé,

Omer FOURNIER

Annnonce rédigée et payée par M. Omer Fournier.

BIOGRAPHIE

M. Omer Fournier est né à St-Thomas de la Pointe à La Caille le 23 juillet 1909. Il est le fils de feu Amédée Fournier et appartient à l'une des plus vieilles familles de Montmagny. M. Fournier fit ses études à l'école rurale de la paroisse et il est bien connu à Montmagny où il fait des affaires depuis de nombreuses années. Actuellement, M. Fournier fait le commerce du bois.

En 1952, il a épousé Mlle Rachel Leblond, G.M. Il réside dans la ville de Montmagny depuis dix ans.

Chers concitoyens et électeurs,

Le bulletin de présentation que le greffier vient de lire indique clairement que plusieurs contribuables m'ont fait l'honneur de m'offrir la candidature à la mairie.

Il y a une raison à cela, c'est qu'une bonne partie de la population, s'intéresse aux affaires municipales, à leurs affaires et veut un changement d'administration.

Je félicite tous les candidats qui ont été choisis. Ils ont droit à vos suffrages.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu de renvoyer à l'hôtel de ville M. le maire Roy et ses partisans qui l'ont suivi dans toutes ses mesures.

Le temps a prouvé que chaque année les déficits se sont accumulés et je me demande par quel tour de force extraordinaire on a pu obtenir de la Commission Municipale un droit d'emprunt quand on sait qu'un déficit doit se combler par une taxe.

Savez-vous quelle imposition il aurait fallu faire pour combler un déficit de \$45,000. Eh bien, sur une évaluation qui doit être près de \$4,800,000, il aurait fallu augmenter la taxe de .90 par \$100.00 ce qui l'aurait portée à 2.40. Pour une année d'élections, ça n'aurait pas eu d'allure.

Vous remarquerez que j'ai dit tantôt que le rôle d'évaluation doit être près de \$4,800,000. Combien plus content j'aurais été d'avoir le bilan qui nous aurait fait voir juste la situation financière de la ville. Mais il paraît que l'année des élections c'est mieux qu'il soit un peu en retard.

Comment voulez-vous que les finances de la ville soient en ordre quand certains membres du conseil se croient acheteurs, contremaîtres et engagent le crédit de la ville sans résolution et sous la discussion des montants à dépenser. Croyez-vous cela? Ca arrive.

J'en ai souffert moi-même pendant les quatre années que j'ai représenté le Quartier Ouest et malgré l'ardeur et toute la bonne volonté que j'ai déployés, je n'ai pu réussir à convaincre ces collègues qu'ils outrepassaient leurs droits et méprisaient ceux des au-

tres membres du conseil qui étaient eux aussi responsables de l'administration.

En temps et lieux, je vous citerai des cas où le crédit de la ville a été engagé sous l'assentiment du Conseil et même sans avoir été consulté.

La question de l'industrie en est une qui doit intéresser tout bon citoyen de notre ville et sur ce sujet tous sont d'accords, il nous en faut pour répondre aux besoins des chômeurs. Les industries existantes ont été fondées en grande partie par des pionniers de notre ville ou son capital. Cela a contribué pour une large part à notre prospérité et à l'accroissement de la population. Depuis 1949 cette question a fait couler beaucoup d'encre et fait faire bien des promesses qui malheureusement ne se sont pas réalisées puisque pendant les deux dernières années de M. le maire Roy, nous devions avoir au moins 3 industries. Vous rappelez-vous, M. le maire, la réception donnée par la ville à des industriels en 1953 qui devaient être présents et ne sont jamais venus. C'est ce banquet qui a été qualifié de banquet électoral 1953.

J'ai confiance que la W.A.D. qui nous donne une grosse lueur d'espoir ouvrira ses portes bientôt. Nous la recevrons à bras ouverts et les traiterons justement pour la conserver longtemps parmi nous.

A ce sujet, je me propose de former un comité industriel, composé de membres du conseil et citoyens de la ville. Ce comité entrera en pourparlers avec un expert très en vue dont le mouvement des industries à travers la province de Québec et le Canada. Il aura la tâche de sélectionner les industries convenables à Montmagny et à sa situation géographique. C'est un bien court tableau de travail préliminaire à accomplir mais il faut commencer et nous commencerons. Je suis persuadé qu'avec de la ténacité, du travail nous réussirons. La collaboration de la population nous sera je l'espère un puissant appui dans cette cause. Tout ça coûtera quelque chose vous me direz?



M. Omer FOURNIER

Aux électeurs du quartier-ouest

Chers électeurs,

Après deux ans passées à l'Hôtel de ville où vous m'avez fait l'honneur de me désigner comme votre représentant, je reviens de

nouveau solliciter votre vote pour un autre terme. Vous avez tous été témoins du travail que j'ai accompli au Conseil municipal durant les deux dernières années et j'estime avoir toujours rempli le mandat que vous m'aviez confié de travailler dans l'intérêt des contribuables de la ville de Montmagny et de ceux de mon quartier en particulier. Toutes les mesures qui m'ont semblé favorables au progrès de la ville ont reçu mon appui.

Je sollicite humblement votre vote à l'élection de mardi prochain et je vous assure de continuer à suivre la ligne de conduite que j'ai tenue depuis la dernière élection pour le plus grand bien de ma ville et des contribuables du quartier Ouest qui m'auront fait l'honneur de les représenter.

Louis-F. FOURNIER,

Candidat au siège No. 3 du Quartier Ouest

Annnonce payée par M. Louis-F. Fournier.



M. Louis-F. FOURNIER

Aux électeurs du quartier-centre

Chers contribuables et électeurs, Si j'ai décidé de me laisser porter candidat au siège No. 2 du quartier Centre, c'est à la demande d'un grand nombre de mes amis contribuables, propriétaires et locataires, et d'après les conseils de personnes sérieuses dont les idées municipales sont partagées.

Comme je n'ai pas de malentendus avec aucun des candidats, et après réflexion, j'ai décidé de me présenter indépendant et, comme je l'ai déclaré publiquement sur les journaux locaux, la semaine dernière, j'appuierai le maire et les échevins que les contribuables auront décidé de se choisir en autant qu'ils agiront dans le meilleur intérêt de la ville.

Je n'ai aucune animosité contre M. Bergeron. Ce que je lui reproche, c'est de s'être abstenu de voter et de briller par son absence de l'Hôtel de Ville, lorsque des projets de première importance et de toute nécessité y étaient discutés.

Si vous me donnez votre confiance par vos votes, et si je suis élu, soyez certain que je ferai mon possible pour vous bien représenter, et qu'en temps et lieux

je serai à l'Hôtel de Ville.

Robert MORIN
Candidat au siège No 2 du
Quartier Centre

Annonce rédigée et payée par M. Robert Morin.

BIOGRAPHIE



M. Robert MORIN

M. Robert Morin, citoyen bien connu de notre ville et chargé du

Service de Consultation et de Propagande pour la Quebec Power à Montmagny, est candidat au siège No 2 du Quartier Centre de la ville.

Employé à la Quebec Power Co. depuis 27 ans, M. Morin est natif de Saint-André de Kamouraska. Né en 1906, il fit ses études commerciales au collège de Ste-Anne de la Pocatière. Après avoir débuté dans la filerie électrique, il entra en 1927, au service de la Quebec Power, comme releveur de compteurs à St-Pascal, fut transféré à Québec en 1933, puis à Montmagny en 1937, toujours pour le même département. Vers 1942, il travailla au département de la comptabilité au bureau de Montmagny; En 1947, il fut chargé de la réorganisation du département des ventes pour le district poste qu'il occupa jusqu'en 1951, alors que les dirigeants de la Compagnie, décidèrent d'abandonner la vente d'appareils électriques dans tous leurs magasins; à ce moment on lui confia la responsabilité du nouveau département de Consultation et Propagande sur le territoire de la rive sud de cette compagnie.

En 1938, il épousait Marguerite Laurendeau, native de notre ville, et il est le père de trois garçons et d'une fille, il demeure au No 21, de la rue de l'Anse.

Aux électeurs du quartier-centre

Chers électeurs,

A l'élection municipale de 1953, vous m'avez élu avec une belle majorité; je vous en remercie sin-



M. Charles-A. BERGERON

cièrement. Vous m'avez alors choisi, uniquement parce que vous me faisiez confiance.

Aujourd'hui, je puis vous offrir beaucoup plus; j'ai une expérience de deux ans comme conseiller municipal, je vous ai représenté honnêtement, avec dignité et désintéressement.

Durant mon séjour à l'hôtel de

ville, j'ai gagné l'amitié de mes collègues, ce qui ne m'a pas empêché de les combattre, sans parti pris, toutes les fois que je ne croyais pas qu'ils agissaient dans l'intérêt général.

Vous reconnaîtrez facilement ceux qui me font la lutte: ce sont des contribuables, ou des "amis", mécontents que j'ai refusé d'appuyer, lorsque leur intérêt personnel était en jeu, au détriment de la population.

Je connais bien vos besoins pour avoir été en contact avec vous depuis plus de douze ans. Comme vous le savez, il m'est impossible de vous rencontrer personnellement mais n'hésitez pas à venir me voir ou à me téléphoner si je puis vous être utile ou si vous désirez des renseignements sur mon administration.

Comme je n'ai d'attache à aucun parti politique, à aucun clan, à aucune compagnie c'est toujours votre intérêt qui a reçu et recevra mon appui.

Merci d'avance pour le vote que vous m'accorderez mardi prochain, et aurevoir.

Charles-A. BERGERON,
Candidat au siège No. 2 du
Quartier Centre

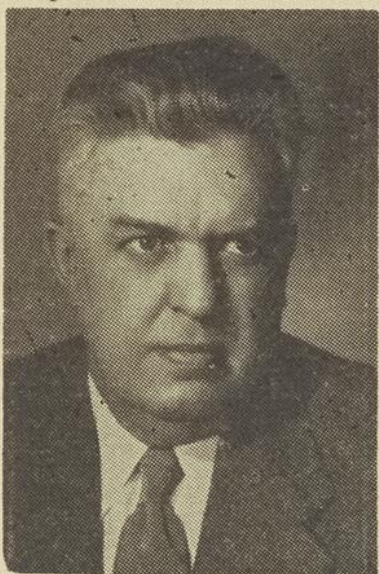
Annonce rédigée et payée par M. Charles-A. Bergeron.

Manifeste de M. LOUIS-O. ROY

Chers contribuables,

Le 1er février vous serez appelés à exercer vos suffrages pour l'élection d'un maire et de sept échevins.

Sur les instances de plusieurs de mes concitoyens, j'ai décidé de solliciter de nouveau votre confiance et je sais d'avance que, comme moi, vous n'avez pas d'autres ambitions que le bien-être de toute la population. Je crois que les réalisations déjà effectuées montrent bien ma sincérité et celle de mon administration. Pour n'en énumérer que quelques-unes, je sais que vous êtes tous fiers de notre nouveau système d'aqueduc qui a largement contribué à faire baisser sensiblement les taux d'assurances en général pour toute la population et en particulier de nos industries. Cette réalisation est de nature à encourager de nouvelles entreprises à fixer leur choix sur Montmagny pour leur installation, car l'industrie a un besoin impérieux d'eau en quantité et jusqu'à ces dernières années, nous ne pouvions satisfaire à cette exigence.



Une autre de nos réalisations dont je suis légitimement fier, est le pavage de nos rues. Je rends hommage ici à la compréhension et à l'appui que nous a donné l'Honorable Antoine Rivard puisque ces travaux considérables sont dûs à sa générosité et favorisent largement la population de Montmagny. En mon nom personnel et au nom de tous les contribuables de Montmagny, je présente ici mes remerciements sincères à notre député provincial pour tous les généreux octrois qu'il nous a fait accorder et qui ont permis d'asphalter les alentours de l'église, la cour du Couvent des Dames de la Congrégation et de l'Hospice des Soeurs de la Charité pour lesquelles j'ai beaucoup de respect et dont j'admire le dévouement à l'égard de nos vieillards et de nos orphelins. Cette année, je me propose d'obtenir

encore l'aide du gouvernement pour que nous puissions faire paver la cour du collège des Frères et des belles écoles nouvelles de notre villé.

Je tiens également à offrir ma sincère gratitude à l'hon. Jean Lesage, notre député fédéral pour l'appui qu'il nous a accordé et pour les réalisations qu'il a obtenu durant mes termes de maire de Montmagny, construction de l'édifice fédéral, signaux lumineux aux passages à niveau, mur de soutènement le long de la rivière. Ce travail sera poursuivi afin de pouvoir ensuite endiguer la rivière et maintenir le niveau des eaux par une écluse saisonnière. Nous pourrions alors faire enjoliver les abords de ce cours d'eau pour obtenir une promenade agréable pour nos concitoyens.

Si vous voulez bien continuer à m'accorder votre confiance, je m'engage à poursuivre sans relâche le travail commencé depuis deux ans pour obtenir la venue de nouvelles industries, travail long et difficile mais qui a déjà porté ses fruits. Déjà une industrie, la William A.D. a fait choix de

Montmagny pour y installer ses ateliers. En ce moment même, cette industrie procède à l'installation de sa machinerie et elle entrera sous peu en opération apportant du travail à un bon nombre de nos ouvriers. Je tiens à signaler que pour cette réalisation nous avons bénéficié de la compréhension de M. Ralph Hood, président de Duplan of Canada Ltd et de M. L.H. Girard, directeur et surintendant général qui ont facilité cette transaction pour le bien-être de nos ouvriers et le progrès de notre belle ville et l'aide que m'ont apporté dans cette réalisation les membres du conseil.

A deux reprises, depuis quelques temps, j'ai rencontré M. E.L. Campbell, vice-président et gérant-général de Armco Drainage and Metal Products, de Guelph, Ontario, qui me dit être très intéressé à venir établir une des usines de sa compagnie à Montmagny. Je suis aidé en cela par nos deux ministres et les pourparlers sont très avancés, comme en font foi de façon irrécusable les lettres publiées dans une circulaire en voie de distribution.

Et maintenant, la question financière. Je suis fier de pouvoir démontrer clairement par la dernière édition du Quebec Cities and Towns Report qui publie les chiffres de toutes villes de la province, des chiffres irréfutables, et non des chiffres "fabriqués" comme ceux de mon adversaire, que la ville de Montmagny est l'une des moins endettées et le mieux cotée sur le marché des valeurs de toutes les cités et villes de la Province de Québec. Montmagny est la ville qui paie le plus faible intérêt sur ses emprunts de toutes les villes du Québec. Voilà le travail du conseil qui m'entoure. J'ajouterai que nous avons même converti la vieille dette de Montmagny qui était à un intérêt de 4% en une autre à 2 $\frac{3}{4}$ et 3 $\frac{1}{4}$, sauvant ainsi, rien que sur l'intérêt, la somme intéressante de \$22,000.

Mon adversaire était alors membre du conseil, mais il préférerait bouder plutôt que d'apporter son aide à ce travail constructif pour les finances de la ville.

Mes chers concitoyens, comme moi vous savez que dans l'administration d'une ville, il y a beaucoup à faire, mais le plus gros est fait. Il ne reste maintenant qu'à entretenir et je n'hésite pas à dire que, durant ce terme, nous pourrions commencer à REDUIRE LES TAXES, alors que mon adversaire dit qu'il faut les augmenter de 90 cents. Oui, je l'affirme, grâce à nos nouvelles sources de revenus, nous ferons tout notre possible pour baisser le taux de la taxe foncière.

Chers concitoyens, je n'ai d'autre ambition que de travailler pour le bien-être de tous mes concitoyens pour qu'ils puissent vivre une existence de bonheur et de paix dans chaque famille. Il est regrettable que dans le temps où il faudrait démontrer notre esprit civique à nos nouveaux concitoyens qui viennent vivre avec nous que des divisions soient suscitées par des ambitions personnelles et vengeance d'esprits étroits. Je fais assez confiance à notre population pour qu'elle sache juger ceux-là à leur mérite.

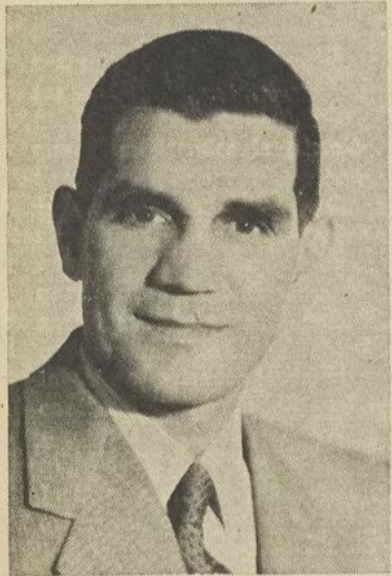
Pour le progrès de la ville de Montmagny, pour faire honneur à notre devise "En Avant" accordez moi vos suffrages, ainsi qu'à mes candidats à l'échevinage et tous ensemble nous irons sur la voie d'un avenir prometteur pour le plus grand bien de notre belle ville de Montmagny.

Louis O. ROY, candidat à la mairie.

Aux électeurs du quartier-centre

Le 28 janvier, la candidature à la charge d'échevin pour le siège No. 1 du quartier Centre me fut offerte. Après mûres réflexions et consultation prise, j'ai décidé de me rendre à la volonté des électeurs du quartier Centre qui désirent un changement!

Le jour même de l'appel nominal, mon adversaire manifesta clairement sa crainte de ma candidature en faisant répandre la rumeur: "qu'il me présentait, lui-même, à la charge d'échevin comme candidat adversaire, qu'il faisait mon dépôt légal et que je résignerais comme candidat avant la fin de la lutte!"



M. J. B. Painchaud

Mon adversaire a justement, mais involontairement, admis de ce fait ce qui toujours dans le passé fit ma force dans mes activités publiques. Mon intégrité parfaite et mon esprit de ténacité dans toutes mes entreprises paroissiales ou municipales couronnées par des oeuvres profitables et durables pour mes anciens mandataires de l'île aux Grues. Vous le savez si bien monsieur l'échevin sortant, tellement vous me connaissez bien!

On a aussi lancé l'idée que je suis un nouveau venu à Montmagny. Moi, un étranger de Montmagny, un fils de l'île aux Grues paroisse soeur! Qui ai fréquenté le collège du Sacré-Coeur pendant quatre ans où je fus diplômé! Qui ai des confrères de collège et des amis dans tous les rues de la ville! Qui fut toujours en contact avec une multitude de citoyens dans tous les domaines ou dans Montmagny je suis connu dans tous les quartiers depuis nombre d'années! Moi un étranger, un ancien citoyen de la paroisse de l'île aux Grues, où la sortie naturelle et unique est Montmagny, et où tous les insulaires y font toutes leurs affaires avec cette renommée reconnue! La ville est remplie de toits abritants de braves familles mais dont le chef a pris naissance dans une autre paroisse de la Province et à qui les citoyens de la ville ont confié des charges responsables.

J'ai acquis mon droit de cité, il y aura bientôt deux ans en établissant mon domicile sur l'Avenue des Erables avec mon épouse et mes quatre enfants où je gagne humblement ma vie! Dès mon arrivée dans la Ville, j'ai tenu à prendre une part active à la vie sociale en me faisant accepter membre du Club Richelieu et de la Chambre de Commerce des Jeunes!

À l'île aux Grues, j'ai occupé la charge de maire pendant près de huit ans. Avec mes collaborateurs du Conseil de nombreuses réalisations furent accomplies pour le progrès et l'avenir de la paroisse isolée. Entre-autres: la nomination par le ministère provincial de la Santé d'une infirmière permanente entièrement rémunérée par le dit ministère. La construction d'un quai à eau profonde d'une valeur de \$175,000. La construction d'une magnifique route reliant le chemin paroissial au nouveau quai; la réfection et le gravillage de plusieurs milles de

chemin; la mise en opération d'un service d'avion régulier subventionné spécialement par le gouvernement provincial et le transport des correspondances par avion par l'obtention d'un contrat du ministère des Postes à Ottawa; Le maintien d'un transport d'hiver en canot généreusement octroyé par la Commission Maritime Canadienne à Ottawa; un transport d'été amélioré, par un octroi annuel de la même Commission, qui transporte également les malles par contrat; etc...

Toutes ces oeuvres réalisées à force de dévouement, de démarches, de ténacité furent justifiées auprès des honorables députés du comté de Montmagny, à qui, je rends mes hommages distingués pour leur entière et infatigable collaboration! Tout cela, largement et uniquement récompensé par la satisfaction du devoir bien accompli conformément à mon serment d'office, à ma conscience, à mes responsabilités envers la corpora-

tion municipale et mes concitoyens!

L'on dit souvent: "que le passé est le garant de l'avenir"! Electrices et électeurs du quartier Centre, voilà un résumé de mon passé, de mes activités et de mes réalisations. Vous savez d'où je viens, vous savez qui je suis; vous savez aussi où je vais! Je fais appel à votre confiance, je fais appel à votre devoir d'électeur! Avant de déposer votre bulletin mardi prochain, le 1er février, veuillez bien prendre le temps d'établir les comparaisons qui s'impose. Je vous offre ma franche collaboration dans toutes mes activités, mon expérience acquise au service des oeuvres du passé, mon dévouement, ma ténacité dans l'entreprise, la discussion dans le respect des opinions! Cette offre, je vous la fait sous le précepte indéniable que j'ai toujours préconisé la justice sociale et la charité chrétienne.

Annnonce rédigée et payé par Jean-Baptiste Painchaud

Ecoutez:

Page d'histoire

a

CKBM

dimanche
prochain

a 1 h. p.m.

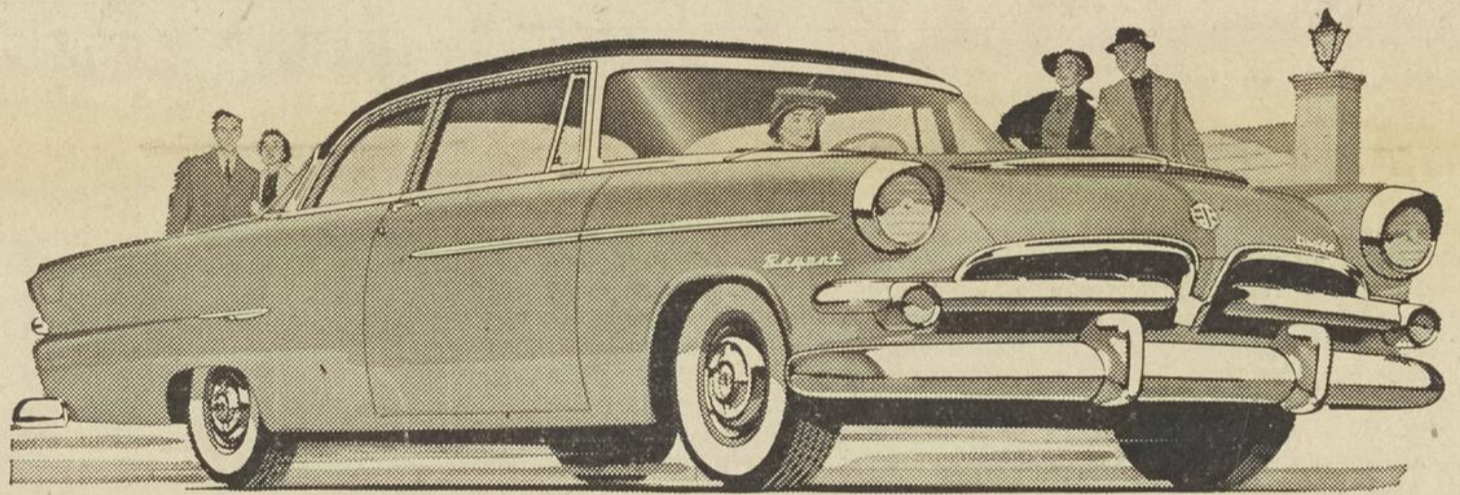
Peut-être parlera-t-on de vous ou de quelqu'un de votre connaissance.

Une émission commanditée par

Le PEUPLE

De Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, le Canada applaudit cette avantageuse grosse voiture!

La ligne d'une grosse voiture... les dimensions d'une grosse voiture
voilà pourquoi la **DODGE 1955** entièrement nouvelle
est la voiture la plus avantageuse à prix populaire!



à l'avant-garde par son **STYLE!**

par ses **DIMENSIONS!**

par ses **CARACTÉRISTIQUES!**

Ces longues lignes surbaissées ont LE CACHET de HAUTE MODE d'une voiture de luxe. Le nouveau pare-brise panoramique est le dernier cri du style enveloppant! La vitre suit la ligne du carénage en haut comme en bas.

La Dodge a un capot long et gracieux et une grille de radiateur massive, qui soulignent son aspect de grosse voiture.

Remarquez comme les barres centrales de la grille se fondent harmonieusement aux garde-boue.

La VOITURE LA PLUS LONGUE, à prix populaire... ALLONGÉE de plus D'UN PIED!

La Dodge a presque 208" de long; elle a une longueur hors tout dépassant celle de nombre de voitures qui coûtent des centaines de dollars de plus.

Plus spacieuse que jamais! Carrosserie plus longue, offrant plus d'espace aux jambes... banquettes plus larges!

Cette année Dodge ne coûte pas plus que les voitures les meilleur marché... tout en vous offrant plus que jamais les caractéristiques d'une grosse voiture, au point de vue des dimensions de la ligne et du rendement.

La Dodge ROULE COMME UNE GROSSE VOITURE! Elle est magnifiquement construite, avec un châssis plus robuste... des ressorts arrière plus larges... des amortisseurs Oriflow... des roues à jantes de sûreté... des pneus sans chambre à air. Et nombre d'autres caractéristiques de qualité!

Les moteurs les plus sensationnels de l'année!

Le nouveau V-8, deux nouveaux et puissants 6

Vous avez le choix du nouveau moteur Hy-Fire V-8 de 157 CV ou de deux puissants 6—le PowerFlow de 115 CV ou le PowerFlow Special de 125 CV. La transmission automatique PowerFlite est facultative, moyennant léger supplément, avec le Hy-Fire V-8 ou le PowerFlow Special.

Faites votre choix parmi une douzaine de carrosseries superbes et entièrement nouvelles en trois séries: Crusader, Regent et Mayfair. Si vous cherchez le style, les dimensions et la performance d'une voiture de grand luxe, voyez la Custom Royal V-8 de 183 CV—la grosse voiture de puissance formidable, la vedette de la famille Dodge.

Voyez la Dodge 1955, à la ligne animée, au style élané... chez votre dépositaire DODGE-DE SOTO, dès aujourd'hui!

MONTMAGNY AUTOMOBILE ENR.

RUE ST-IGNACE

MONTMAGNY

TEL.: 1

Aux électeurs du quartier-ouest

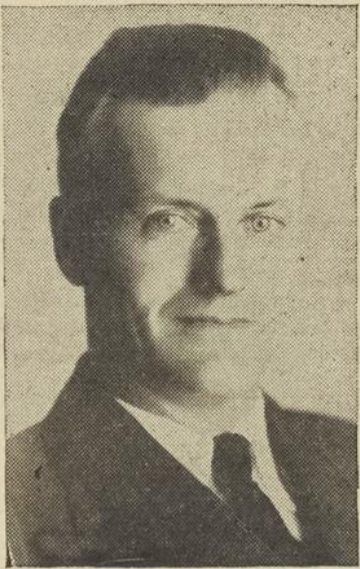
Chers électeurs

Il y a deux ans vous m'avez fait l'honneur de m'élire comme votre représentant au Conseil municipal. Depuis ce temps j'ai travaillé consciencieusement dans votre meilleur intérêt, appuyant les mesures qui me paraissaient les plus susceptibles de contribuer au progrès de notre ville et à l'amélioration de notre quartier.

Je me présente de nouveau devant vous pour vous demander un renouvellement de mandat. Si vous estimez que j'ai rempli mon devoir à votre satisfaction, je demande la faveur de votre vote à l'élection de mardi prochain.

Si vous m'élisez de nouveau soyez assurés que je conserverai la même attitude de collaboration avec mes collègues pour le plus grand bien des contribuables.

Annnonce payée par Joseph Paradis



M. Joseph Paradis

Funérailles de Mme Jos Levesque



Un émouvant hommage a été rendu, mardi le 18 janvier, en l'église de Saint-Ludger de la Rivière-du-Loup, à la mémoire de Madame Joseph Levesque, née Alice Kirouac, décédée le 14 janvier.

La levée du corps fut présidée par le curé de la paroisse. M.

l'abbé Arthur Richard. Mgr Marius Paré, P.D., Supérieur du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, fut l'officiant au service funèbre, assisté de M. l'abbé Rosaire Bernier, aumônier à l'Académie Commerciale de Québec, et de M. l'abbé Sylvio Picard, vicaire à Saint-Ludger, comme diacre et sous-diacre.

Parmi les membres du clergé, venaient et assistaient aux funérailles: M. l'abbé Arthur Richard, curé de St-Ludger; Mgr Jules Rancourt, P.D. V.F., curé de St-Patrice; Mgr Albert Painchaud, P.D. V.F., curé de St-Thomas de Montmagny; Mgr Alphonse Fortin, P.D., du Collège de Sainte-Anne; M. le chanoine Gérard Gariépy, Chancelier du diocèse de Ste-An-

ne; M. le Chanoine Fernand Viel Procureur du Collège de Ste-Anne; M. le Chanoine Clément Lelerc, Directeur Spirituel au Collège de Ste-Anne; MM. les abbés Louis Richard, curé de St-François-Xavier, Thomas Pelletier, curé de St-Philippe de Néri, Gérard Hudon, curé de Notre-Dame du Portage, Wilfrid Latulippe, aumônier, Emile Théberge, aumônier, François Gagnon, aumônier, Joseph Chénard, aumônier de la Rivière du Loup; MM. les abbés Robert Rousseau, Adrien Bernier, Robert Painchaud et Léonard Mignault, professeurs du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière; M. l'abbé Loyola Caron, de l'Ecole Supérieure d'agriculture de Ste-Anne; MM. les abbés André Poitras, aumônier, Gérard Labbé aumônier, de St-Thomas de Montmagny; MM. les abbés Gérard Fortin, Réginald Bérubé, vicaires à St-Patrice; Liguori Lemieux, Robert Landry, vicaire à St-François Xavier; Rosaire Deschênes, Fernand Bernard, professeurs de l'Externat Classique de Rivière du Loup; MM. les abbés Gilles Bernier, secrétaire de Son Excellence, Adrien Forgues, vicaire à St-Thomas de Montmagny.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Joseph Levesque; ses fils: M. Charles Levesque, M. Armand Levesque, M. l'abbé Adrien Levesque, M. l'abbé Gérard Levesque, M. Roger Levesque; ses filles: Mlle Joséphine Levesque, Mlle Yvonne Levesque, les Rvdes Soeurs François: d'Assise et Angèle de Foligno, des soeurs de l'Enfant-Jésus; ses soeurs: Mme Jean-Baptiste Bérubé, de Montréal, et Mme François Dubé, de Rivière-du-Loup; ses belles-filles: Mme Charles Levesque et Mme Roger Levesque; sa belle-soeur: Mme Emile Chouinard; ses beaux-frères: M. Arthur Levesque, M. Adjénard Brouillard, M. François Dubé, M. Emile Chouinard; ses petits-enfants: M. Lucien Levesque, Mlles Claire et Lise Levesque, et nombre de parents dont plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait, outre les membres de la famille, sa nièce et sa cousine, les RR. SS. Marie du Rosaire et Théodore, des Religieuses de l'Enfant-Jésus, dont la supérieure de St-François Xavier et de St-Ludger, Soeur Marie de Sales et Soeur Raphael, de même que Sr.

(suite à la page 16)

Parmi les avantages des banques à succursales...



Votre succursale est un trait d'union entre votre milieu et le monde de la banque.



Dans les endroits éloignés, les Canadiens ont le même service bancaire complet et la même sécurité.



Dès qu'un centre se crée, une banque s'y établit pour répondre à des besoins nouveaux et croissants.

La manière dont les banques canadiennes fonctionnent permet au gérant de votre succursale de mettre à votre disposition toutes les ressources, les connaissances et l'expérience de la banque qu'il représente. Celle-ci a des bureaux d'un bout à l'autre du pays et des relations dans le monde entier. Les avantages de ce système de banques à succursales, établi en vue de répondre aux besoins des Canadiens, se démontrent tous les jours par la qualité et l'étendue des services qu'offre votre succursale.

LES BANQUES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

No 3 — Catherine de Saint-Augustin

Dessins de Mme Odette Fumet-Vincent



CATHERINE — NOTRE-DAME, ET LES PREMIERES SOUFFRANCES

1. — Les paroles du Père Malherbe allument en Catherine l'amour de la souffrance puisque "c'est une chose qui plaît à Dieu que d'endurer et bien prier pour son prochain".



2. — Catherine chérissait la sainte Vierge d'un amour particulier. Elle appelait "ma Sainte Vierge" une image de Marie, lui racontait ses secrets, lui demandait conseil et jouait avec l'Enfant Jésus qu'elle portait, comme s'il eût été son petit frère.



3. — La petite fille apportait également à "sa Sainte Vierge" ce qu'on lui donnait avant que d'y toucher. Il lui semblait que l'image lui disait: "Portez-en un peu aux pauvres pour l'amour de mon Fils et de moi". Catherine s'entretint ainsi avec la sainte Vierge jusqu'à l'âge de huit ans.

FUNERAILLES DE...

(suite de la page 15)
 Rose, Econome; assistaient également les RR. SS. de la Providence, les RR. SS. Clarisses, et les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes de St-Ludger; M. le maire Gérard Lapointe, et MM. les échevins Charles St-Pierre et Léon Bélanger; MM. les commissaires d'école P.E. Viel et Henri Bélanger; M. le Dr Lavergne Paradis, M. Jos Michaud, de St-Modeste, M. le Dr Léonard Caron, M. Ludger Sirois, MM. les notaires Lucien Bédard, S.P. Dugal et Paul-Yvan Marquis, M. Albert Savard, M. Gilles Paré, M. Georges Couturier M. Charles-Eugène Raymond, M. Alphonse Fortin, de St-Antoine, M. Eugène Malenfant, M. Evanhoe Bernier, M. Jos Desjardins, et nombre d'autres paroissiens de St Ludger.

La chorale était sous la direction de M. Ludger Ouellet, maître-chanteur. Aux chœurs réguliers s'étaient joints MM. Marc-Aurèle Lévesque, Lévesque, Jean-Louis Lévesque, Léopold Lafresnaye, solistes, et M. S.P. Dugal. Mme Gérard Raymond touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-François-Xavier.

8 PHOTOS 35
AGRANDIES .35
 PLUS POSTE-RETOUR
 .05 PAR COMMANDE

Rouleau 8 poses	.35
Rouleau 12 poses	.60
Rouleau 16 poses	.80
Rouleau 20 poses	\$1.00

Impression indiv. agrandie .05 chacune
 Plus taxe de vente, 2% campagne, 5% ville.

Livrées dans un album en couleur, laminé, avec reliure plastique.
 Vous économisez donc plus de 50%.

SERVICE DU JOUR
 Demandez nos enveloppes de retour et notre liste de prix.
SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

Photo-Poste
 ENR.
 Casier Postal 1153 QUEBEC P.Q.

Aux électeurs du Quartier-Centre

Au moment où de nouveau l'électorat va avoir à se prononcer sur le travail de ceux à qui il avait confié le soin de gérer les affaires publiques et à décider de l'administration qui prendra en main les intérêts de la ville de Montmagny, je ne crains pas de venir exposer ce que j'ai pu faire pour mes concitoyens. Je crois en toute sincérité avoir bien rem-

pli le mandat qui m'avait été donné. J'ai travaillé sans compter mon temps ni mes efforts pour le bien-être de tous et sans distinction j'ai toujours essayé d'être utile et serviable pour tous.

N'importe où, n'importe quand quand on avait besoin de moi, je n'ai jamais hésité un instant à apporter mon concours et ma collaboration. J'ai toujours agi au meilleur de ma connaissance pour appuyer les règlements que je jugeais profitables à l'intérêt général. Dans l'exercice de ma char-

gement. J'appuie le maire Roy parce que j'ai conscience que son administration a été profitable à la ville de Montmagny et que je suis convaincu que son retour à la tête du conseil est la meilleure garantie du progrès de Montmagny. Pour dissiper tout malentendu, je tiens à bien préciser que sur le siège No. 2 du Quartier-Centre, je suis le seul candidat du groupe de M. Roy. Je sais qu'

avec le maire Roy la ville de Montmagny continuera sa marche vers l'avenir et que notre population ouvrière connaîtra plus de prospérité et plus de sécurité.

A tous les contribuables du Quartier-Centre, j'adresse un message d'amitié et je les invite à m'accorder leurs suffrages pour que je puisse continuer à travailler de tout mon dévouement dans leur intérêt.

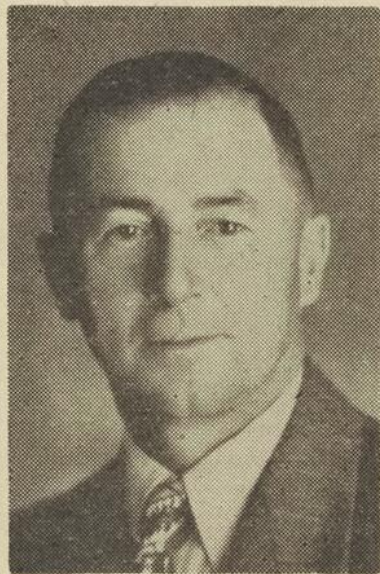
Hervé VEZINA,
 Candidat au siège No. 2 du Quartier-Centre
 Annonce publiée et payée par M. Hervé Vézina.

DELEGATION...

(Suite de la page 9)
 ressort de l'Etat de prendre cette initiative. Mais le ministre a affirmé que lorsque le problème scolaire aurait reçu une solution complète à Montmagny, il recommanderait bien volontier que le gouvernement accorde son appui à une corporation ou une communauté pour la construction de ce patronage.

M. Rivard a enfin accordé un octroi substantiel au Jeune Commerce de Montmagny en le félicitant du beau travail qu'il accomplit pour la population de notre ville. En ce qui regarde la possibilité d'obtenir un cours d'art à Montmagny, notre député a déclaré qu'il favoriserait cette initiative en envoyant à Montmagny un professeur des Beaux-Arts de Québec et a indiqué clairement qu'il se chargerait lui-même de rétribuer les services de ce professeur.

Le Jeune Commerce a exprimé ses vifs remerciements à l'Honorable Antoine Rivard pour la grande compréhension et la sollicitude qu'il témoigne à la jeunesse et de l'intérêt incessant qu'il montre aux problèmes de la ville de Montmagny.



M. Hervé VEZINA

ge dans les comités auxquels j'appartenais, j'ai prodigué mes efforts sans ménager ma peine, comme je l'avais promis. Je n'entends pas changer de manière d'agir. Si les électeurs veulent m'accorder leur appui, je serai toujours à la disposition de ceux qui auront besoin de moi et je continuerai à faire du service de mes concitoyens le principal souci de mes fonctions.

Mon travail dans le passé est le garant de ma sincérité et de mon

Chambre et pension

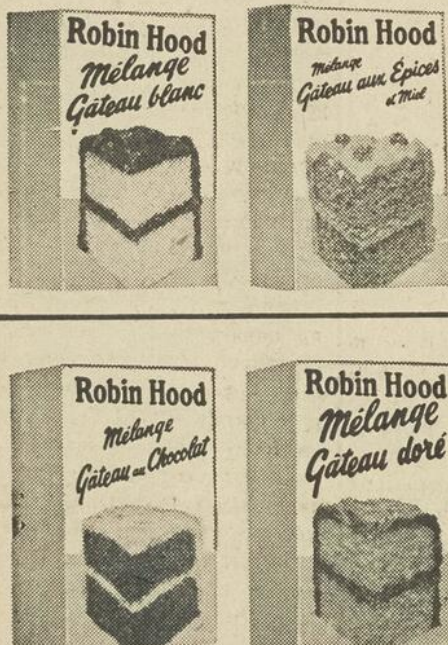
Chambre à louer, très grande pièce, conviendrait bien pour deux chambreurs; pension si désirée. S'adresser au bureau du journal ou à Mme Jean-Paul Tremblay, rue du Peuple, Montmagny, Tél: 533.

Taxes scolaires

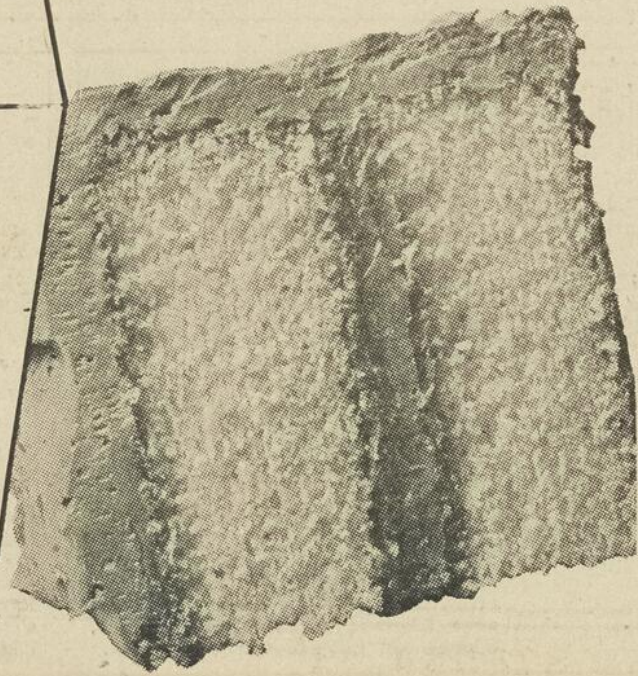
Les Taxes scolaires sont maintenant dues
 Vous pourrez les acquitter:
 — de 2 hres à 4 hres p.m.
 au Parloir du Collège (jusqu'au 14 février)
 — de 7 hres à 9 hres p.m.
 à 152 St-Jean-Baptiste
 du LUNDI au VENDREDI
 ou par service postal à C.P. 220

La Commission Scolaire de La Ville de Montmagny.

Voilà qui fait une différence énorme!



"CET OEUF FRAIS" que vous ajoutez vous-même aux mélanges à gâteaux Robin Hood vous assure un gâteau plus frais... qui reste frais plus longtemps.



Mélanges à gâteaux
Robin Hood

A la bonne vôtre!



"Légèreté" et "pleine saveur"

Cette nouvelle étiquette bleue et or est celle d'une bière "légère"... mais qui n'en conserve pas moins toute la saveur, toute la "vigueur" d'une vraie bière.

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED